

TRÉBAS

LES BAINS

Cité d'Eau



Conviviale



(R)éCrique



Art de Vivre



LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle année démarre et nous atteignons la moitié de notre mandat. Depuis notre élection, l'esprit constructif et la volonté d'agir en toute transparence animent notre équipe municipale qui place l'intérêt général au cœur de son action.

Malgré les baisses des dotations de l'État qui frappent toutes les collectivités, et la suppression de la taxe d'habitation dont nous ne connaissons pas encore les modalités de compensation, la municipalité s'efforcera de maintenir un service public de qualité.

En 2018 et pour la seconde partie du mandat, toujours aussi déterminés, nous poursuivrons progressivement et de manière réaliste notre feuille de route dans la limite d'un budget raisonné et réfléchi avec des axes majeurs qui seront :

- **Préserver et rénover** notre patrimoine, bâtiments, voirie, espaces publics... Nous traversons une période de transition suite à l'application obligatoire du zéro phyto et, à ce titre, nous saluons la forte participation citoyenne au désherbage des rues et à la tonte des bords de route.
- **Investir** dans la réhabilitation d'un bâtiment en vestiaire de foot qui permettra de rendre l'activité du club plus indépendante et de pouvoir ainsi réaliser les aménagements nécessaires à la salle polyvalente (rangement du matériel et accessibilité des sanitaires).
- **Poursuivre** le projet de réalisation, en cours d'étude, d'un nouveau lotissement aux Clauzes.
- **Soutenir** le tissu associatif et l'animation du village, encourager les initiatives citoyennes très présentes sur notre commune.

Chaque jour, nous construisons pas à pas nos projets et je tiens à saluer le travail des élus ainsi que leur implication à mes côtés. Avec l'appui du personnel communal et des bénévoles, nous nous consacrons quotidiennement à la cause collective pour l'intérêt de tous.

Que 2018 nous apporte sérénité, convivialité, solidarité et respect mutuel !

Patricia BOUSQUET

SOMMAIRE

LA VIE COMMUNALE	p 4
Synthèse 2017	p 5
L'État Civil.....	p 20
Infos des structures installées sur la commune	p 21
Communiqués divers.....	p 25
 LA VIE ASSOCIATIVE	 p 36
Association des Jardiniers Amateurs	p 37
Association des Parents d'Élèves des Écoles de Trébas et Villeneuve sur Tarn	p 38
Association des Producteurs Associés des Pays Tarnais.....	p 39
Club Arc En Ciel	p 40
Comité des Fêtes	p 41
Course cycliste.....	p 42
M.J.C	p 43
Pétanque	p 45
Trébas Culture et Loisirs.....	p 46
Trébas Football Club	p 47
 Les numéros de téléphones utiles.....	 p 50

LA VIE COMMUNALE



SYNTHÈSE 2017

ÉTAT CIVIL

INFOS DES
STRUCTURES
ÉTABLIES SUR LA
COMMUNE

COMMUNIQUÉS
DIVERS

SYNTHÈSE 2017

UN POINT SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Le programme voirie mis en place en 2017 a consisté au reprofilage de chaussée et au goudronnage des rues de l'Ancienne Laiterie (avec installation de regards de branchement pour les eaux usées de trois maisons d'habitation), des Boulangers, de l'Espital et de l'Impasse des Mimosas.

Au niveau du premier virage du chemin de La Borde, après avoir obtenu auprès du Service de la Police de l'Eau le récépissé de déclaration donnant droit à ces travaux, du remblai a été apporté pour élargir le virage endommagé par un éboulement causé par un orage. Le montant global annuel des travaux voirie s'élève à 27840€ et la subvention attribuée par le Conseil Départemental est de 4679€.

Dans un souci de sécurisation de la distribution électrique et d'amélioration de la qualité paysagère, des travaux d'enfouissement du réseau moyenne tension, d'éclairage public et du réseau France Telecom ont commencé en octobre pour se terminer en ce début d'année 2018. La zone de ces travaux part de l'école pour suivre la Route de Cadix, la Rue de l'Ancienne Poste, la Route de Réquista, la Route de la Girardié et Les Clauzes.

Côté financement, Enedis (nouveau nom d'Erdff) prend à sa charge l'enfouissement du réseau moyenne tension. La commune devra s'acquitter de l'enfouissement du réseau France Telecom et de la partie non subventionnée par le SDET (Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn) de l'éclairage public.



Travaux d'enfouissement route de Réquista

DU CÔTÉ DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Comme chaque année, nos employés municipaux ont accompli leurs tâches au mieux. Que ce soit Gilbert ou Philippe dans l'entretien du village, la gestion de la déchetterie et le transport scolaire, Agnès et Marina dans l'accueil à la mairie et à l'agence postale, Céline Patey, nouvellement chargée du ménage des bâtiments communaux, tous sont particulièrement importants dans le bon fonctionnement de la mairie. Notons que l'opportunité d'embaucher

Clémence Beaucourt en contrat aidé en remplacement de Sylvie Casail nous a été donnée. Clémence donne un efficace coup de main au niveau du secrétariat, de l'agence postale communale, organise les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) au sein des écoles et réalise une étude archéologique sur Trébas, développée en pages 12-13.

- L'intérieur de la salle polyvalente a été rénové, les employés ont appliqué les peintures et remplacé les luminaires ainsi que certaines

menuiseries. À l'extérieur, après ravalement, la façade a été repeinte et le défibrillateur a été installé côté entrée de la salle des fêtes.

- Au niveau de la base de loisirs, les arbres nouvellement plantés nécessitent durant les premières années plus d'entretien que les arbres bien enracinés car ils ont une faible capacité d'absorption au niveau des racines.

Ainsi, la plantation effectuée en



**Le défibrillateur
installé sur le mur d'entrée
de la salle des fêtes**

janvier 2017 réclame un suivi particulier pour un arrosage raisonné qui doit assurer l'alimentation en eau de l'arbre et lui permettre de former un réseau racinaire suffisant pour devenir autonome. Ces arrosages ne doivent pas être spécialement fréquents mais copieux. Les périodes de sécheresse de fin d'été et d'automne ont ainsi donné lieu à une surveillance particulière.

LA BASE DE LOISIRS

Notre base de loisirs connaît un immense succès populaire ! Et d'autant plus en cette année anniversaire (elle a fêté ses vingt ans !) où les chiffres de la fréquentation communiqués par l'Office de Tourisme indiquent que nous ne sommes pas loin d'atteindre les 4500 visiteurs pour la seule zone de baignade.

Les efforts faits en matière d'aménagement et d'entretien de cet espace ont permis de conserver les distinctions de Pavillon Bleu et de Station Verte. Par ces labels de qualité, c'est le bien vivre à Trébas qui est mis en avant et le dynamisme du village qui est récompensé...

Parmi les nouveaux aménagements, il est à souligner la construction du four à pain artisanal par les enfants des écoles, encadrée par les membres du réseau Alternatiba. Une bien jolie collaboration !

Ce four a donc été créé par tous pour un usage collectif. Il a servi notamment tous les jeudis soirs à la belle saison et constitue un surprenant complément aux infrastructures déjà

mises à disposition. Une note explicative est jointe ci-dessous pour expliquer son fonctionnement.

Note explicative :

Fonctionnement du four à pain à usage collectif

Pour fonctionner, il faut du bois sec et garantissant de belles flammes, les bois résineux, peupliers, hêtres et frênes sont les meilleurs. Le bois de palettes NON TRAITEES fait très bien l'affaire ainsi que le bois de caquettes idéal pour l'allumage. À éviter donc les ceps de vignes et le bois d'arbres fruitiers d'exploitation. Une heure et demie de chauffe est nécessaire pour cuire du pain, une heure suffira pour les pizzas et les tartes à condition que la pâte ne soit pas détrempée. Pour cela il faut prévoir environ deux kilos de bois.

Pour ôter les braises du foyer avant d'enfourner, il faut utiliser le "râteau" et la pelle métallique mis à disposition près du four puis nettoyer la sole (la base du four) avec un linge humide.

Enfournez, fermez la porte et surveillez régulièrement.

Pour cuire plusieurs pizzas à la suite et afin que le four ne baisse pas en température trop rapidement, car les pizzas cuisent très vite, il convient de conserver quelques braises enflammées au fond du four et de garder la porte ouverte.

Attention toutefois : Ne jamais cuire quoi que ce soit dans le four la porte fermée s'il reste des braises à l'intérieur, les fumées sont toxiques !



Trébas Plage 2017





L'eau de Trébas, l'eau à Trébas, l'eau et Trébas, on peut les marier de toutes les façons, toujours est-il que le couple existe depuis la nuit des temps...et n'est pas près de se séparer ! Déjà à l'époque gallo-romaine les eaux de Trébas étaient connues, les pièces de monnaie retrouvées près des lieux de captage en témoignent. Mais c'est au 19^{ème} siècle que les propriétés curatives de ces eaux cuivreuses, ferrugineuses et lithinées seront exploitées et que la station thermale prendra son essor pour atteindre son apogée au milieu du 20^{ème}.

L'eau à Trébas, ce sont donc les sources thermales mais c'est aussi la rivière le Tarn près de laquelle le village a été bâti. Depuis toujours la population a dû s'adapter à sa présence au rythme des crues récurrentes et des difficultés pour relier les deux rives (nécessité d'un bac pour traverser). La rivière,

c'est aussi l'apport fertilisant d'alluvions sur les terres agricoles, c'est également la pêche, autrefois prolifique, qui assurait une partie de l'alimentation des habitants. C'est désormais le volet touristique de cet atout qui est mis en avant, la base de loisirs et la plage constituant un indiscutable attrait pour les vacanciers.

Trébas et l'eau sont donc intimement liés et lorsque la commune a émis le souhait de se doter d'un monument symbolisant au mieux le village, la réponse de Gilles Lescoules, l'artiste sculpteur de métal, désormais bien connu, aura été remarquable.

L'homme déjà très investi dans la vie locale par ses interventions très appréciées auprès des enfants de l'école, par les régulières expositions de ses créations, par son activité de promotion des artistes régionaux, a



Gilles LESCOULES

franchi à cette occasion une nouvelle étape dans son attachement à notre commune. Sur la base d'un vieux cerclage de roue de charrette, sa sculpture nommée « Lithinée », clin d'œil à l'eau thermale de Trébas et à l'effervescence qui a accompagné son installation, a immédiatement fait l'unanimité. Elle représente une goutte d'eau pétillante virevoltant et tombant sur un torrent de galets en direction du Tarn ; voilà bien le symbole recherché traduisant la relation entre Trébas et l'eau.

Un grand merci à Gilles pour le don de cette sculpture. Elle permet à Trébas de rendre hommage à l'élément liquide qui force ici le respect et l'admiration et, s'appuyant sur le passé, elle ouvre une fenêtre sur l'avenir où l'eau aura toujours sa place capitale.

L'Eau, c'est bien connu, c'est la vie...à Trébas on se plaît évidemment à célébrer sa musique...

ZÉRO PHYTO

En dépit des annonces contradictoires au plan national et international, comme elle y est tenue et comme elle s'y était engagée, la commune a arrêté l'utilisation des pesticides pour le désherbage dans le centre du village. Première constatation, même si tout n'est pas parfait, nous ne sommes pas envahis par les herbes folles et nous le devons en grande partie à l'effort citoyen de nombreuses personnes. Un grand merci donc à tous ceux qui donnent un coup de main!

Côté objectif « zéro-phyto », on y est presque, ne reste que le cimetière qui pose encore problème du fait des surfaces très minérales qui sont rapidement colonisées par les plantes

pionnières. C'est un lieu éminemment sensible auquel tout le monde est très attaché. Nous tenterons des solutions alternatives, comme la végétalisation de certaines surfaces avec des plantes couvre-sol qui limiteront le développement des plantes indésirables. De nouvelles zones paysagères de massifs végétaux sont aussi à l'étude. Notre souhait est de satisfaire au mieux les exigences de tous en tenant compte des contraintes budgétaires et de nos moyens humains, si possible en améliorant l'esthétique de ce lieu.

Cependant, toutes ces techniques imposeront avant tout un changement de regard...

LE JARDIN « CITOYEN »

Gâce à la volonté d'un groupe de bénévoles, le jardin de l'église a changé d'aspect. Son entretien et les plantations réalisées ont redonné au lieu son

côté attrayant qui a pu être réinvesti par la population et accueillir plusieurs manifestations artistiques. Encore une belle réussite de la volonté citoyenne locale !



ÉTUDE FUTUR LOTISSEMENT

Le géomètre M. Baillet, en charge de ce dossier, a présenté au conseil municipal la première esquisse du projet. Le lien à créer avec le lotissement des Clauzes existant, l'aspect environnemental et paysager, la voirie de desserte, l'ensemble des réseaux à créer

imposent une étude à approfondir pour l'implantation des futurs lots. D'ores et déjà, on peut imaginer que ce nouvel ensemble se composera d'une douzaine de lots de 500 à 800 m² de surface chacun.

PROJET VESTIAIRES DE FOOT

Ce projet, né du besoin constaté de vestiaires adaptés pour le club de foot (lequel, soit dit en passant, avec nos félicitations, affiche une belle vitalité comme en témoigne la deuxième équipe engagée en championnat et les excellents résultats obtenus sur le terrain) porte sur le bâtiment situé à l'embranchement de la rue du Stade et de la Route de Réquista. Le rez-de-chaussée sera équipé de deux vestiaires avec entrées indépendantes et douches en fond de salle. Un escalier extérieur permettra d'accéder à l'étage

où sera aménagé le vestiaire d'arbitre équipé d'une douche, un local technique et une pièce de rangement.

Le permis de construire a été accepté, la consultation pour le choix de l'architecte a été lancée et les travaux devraient démarrer au premier trimestre 2018.

Les subventions accordées pour ce projet par l'État, le Conseil Départemental et la réserve parlementaire du Député atteignent un taux de 70%.



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : ÇA COMMENCE À PAYER !

Le rapport du Conseil en Énergie Partagé ne laisse planer aucun doute ! L'extinction de l'éclairage public commence à rapporter. La baisse de consommation et de dépense est significative pour les quatre postes d'éclairage public restants (le poste feu tricolore ayant été supprimé dernièrement).

En détail sur la période 2013-2016 :

- poste EP **village** : conso – 51% (en €: -36%)
- poste EP **maison de retraite** : conso – 50% (en €: -10%)

- poste EP **les Clauzes**: conso -48% (en €: -30%)
- poste EP **les Orts** : conso -48% (en €: -31%)

Des chiffres encourageants qui se passeraient presque de commentaires... et même, pourquoi ne pas réfléchir à élargir, en restant raisonnable, la plage horaire de l'extinction de l'éclairage... le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ?

LA STATION D'ÉPURATION



La station d'épuration par filtres plantés de roseaux d'une capacité **750 équivalents habitants** fait l'objet des visites de suivi réalisées par le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (S.A.T.E.S.E) du Conseil Départemental. Des bilans de fonctionnement sur 24 heures qui permettent de vérifier les performances épuratoires de l'installation ont été établis conformément à la réglementation en vigueur.



Assainissement

Les analyses physico-chimiques sur les effluents sont réalisées par le Laboratoire Départemental d'Analyses du Tarn.

Depuis sa mise en service, les résultats répondent aux objectifs réglementaires imposés par la loi.

◆ Les résultats 2017 :

DBO5 en sortie de station : 23 mg/l
Norme <35mg/l

DBO5 rendement de la station : 93,2%
Norme >60%

DCO en sortie de station : 118 mg/l
Norme <200mg/l

DCO rendement de la station : 82,5%
Norme >60%

MES rendement de la station : 96,3%
MES >50%

DBO5 : Demande Biochimique en Oxygène

DCO : Demande Chimique en Oxygène

MES : Matières en Suspension

◆ Prime à la performance épuratoire

La conformité de ces résultats permet à la collectivité d'accéder à la prime à la performance épuratoire allouée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Le montant de l'aide attribuée à la commune sur le budget 2017 en fonction des bilans est de 3628€.

◆ Projet de raccordement des eaux usées issues du village de Villeneuve-sur-Tarn sur la station d'épuration de Trébas

La commune de Curvalle a lancé son programme de mise en conformité de ses systèmes d'assainissement collectif. Après avoir réalisé en 2017 cette opération sur le Vieux Bourg de Curvalle (en face Plaisance), elle envisage de poursuivre ces travaux sur le village de Villeneuve-sur-Tarn.

Notre conseil municipal a donné un accord de principe autorisant l'étude du raccordement des eaux usées issues de Villeneuve (estimées sur la base de 100 équivalents habitants) à la station de traitement de Trébas, qui est en capacité de les recevoir sans impacter le développement futur de notre commune.

Toutefois, avant de pouvoir réaliser ce branchement, Curvalle devra en priorité réhabiliter une grande partie de ses réseaux d'assainissement existants.

La coopération technique entre les deux communes devrait se traduire ensuite par le biais d'un poste de relevage installé côté Villeneuve. Le réseau de transfert placé en encorbellement sur le pont rejoindra la rive droite et le raccordement se fera au niveau du poste de relevage à l'entrée de la station d'épuration de Trébas.

Une convention précisant le mode et le montant de la participation de Curvalle en fonction des frais annuels de fonctionnement (entretien et charge de l'emprunt restant dû) et des éventuels futurs investissements qui pourraient être réalisés devra être établie entre les deux collectivités avec le concours du conseil départemental et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

La cérémonie du souvenir et de la paix organisée le vendredi 10 novembre à 11h a été l'occasion d'associer les enfants des écoles à la population du village. Depuis longtemps, la municipalité avait à cœur de partager ce moment de recueillement avec les plus jeunes... « La Marseillaise » chantée par tous fut un moment important et particulièrement émouvant de cette cérémonie.

Avant de se quitter, tout le monde a été invité à partager le verre de l'amitié et les rires des enfants ont alors joyeusement raisonné dans la mairie.



Dépôt des gerbes au Monument aux morts avec la participation des enfants.

VOLET COMMUNICATION ET SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Site internet commune de Trébas : <http://www.mairie-trebaslesbains.fr>



Depuis le début de l'année 2017, le nouveau site internet de la mairie est en ligne à l'adresse suivante : <http://www.mairie-trebaslesbains.fr/>

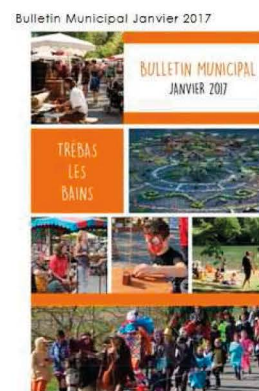
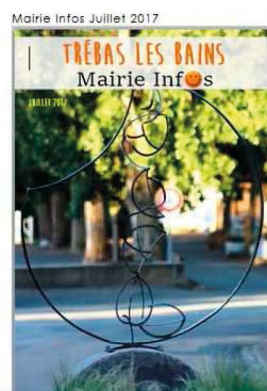
Nous vous y proposons les actualités de la commune, les informations pratiques et démarches administratives. Le nombre de visites du site a littéralement explosé depuis début septembre et plus de 1000 visites ont été enregistrées sur cette première année d'existence.

Nous invitons ceux qui ne le connaissent pas encore à aller consulter ce site, les mises à jour sont régulières et les informations contenues peuvent être très utiles.

Le site internet permet un lien avec les habitants de Trébas mais il est également une vitrine pour les touristes, visiteurs ou futurs habitants de la commune.

Néanmoins, partager et adapter l'information avec le plus grand nombre est une réelle préoccupation; c'est pourquoi l'équipe reste attachée aux deux bulletins municipaux, en janvier et juillet de chaque année, édités en version papier.

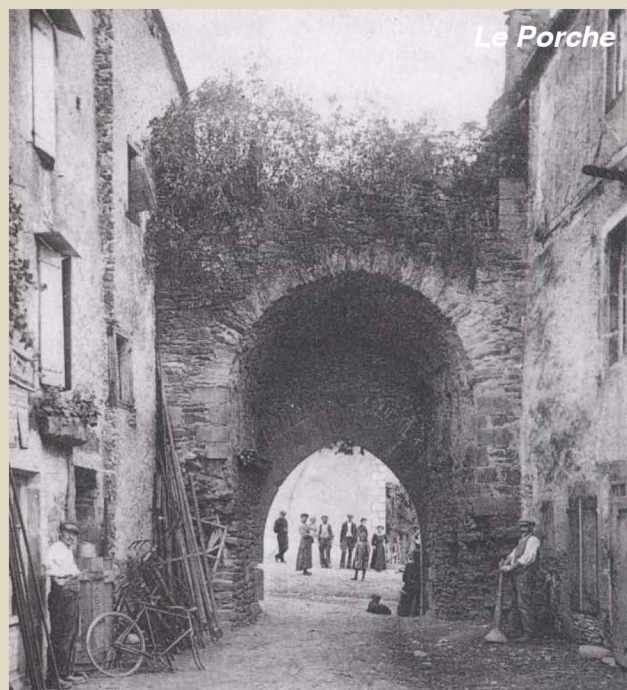
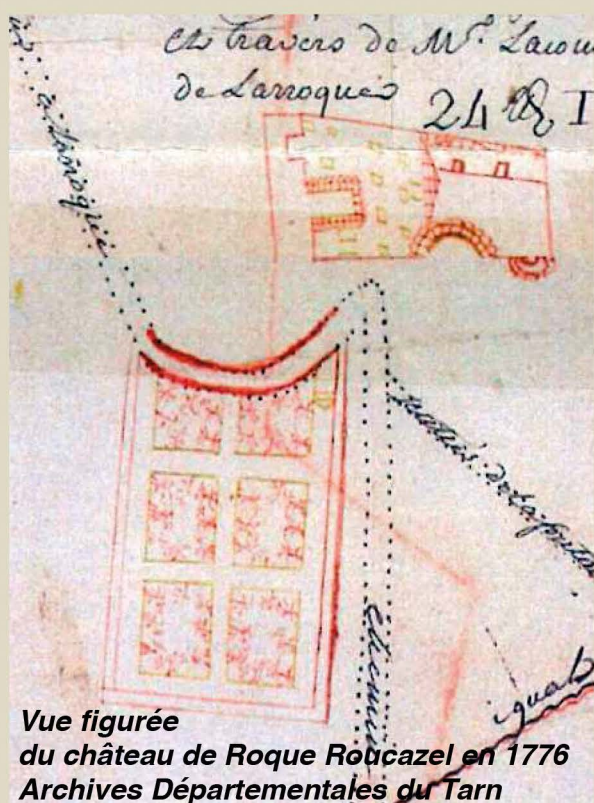
Bulletins 2017



PROJET DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES MENÉ PAR CLÉMENCE BEAUCOURT SUR LA COMMUNE DE TRÉBAS

« Il n'y a rien à voir à Trébas ».
« Mis à part le porche près de la
pharmacie, il n'y a rien
d'ancien ici ». « Pour le patrimoine, inutile de
rester là, il vaut mieux aller à Brousse ou à
Ambialet ».

Ce sont le genre de petites phrases qui, pendant que je tenais l'Office du Tourisme cet été, ont agacé mon oreille. Mon oreille de Trébassole, bien que récemment installée, mais aussi mon oreille d'archéologue et professionnelle du patrimoine. Car il n'y a rien de plus faux. Le territoire français est riche de vestiges anciens : on trouve, en moyenne, un site archéologique tous les 700 m. Il n'y a aucune raison que la commune de Trébas fasse exception. Alors, depuis le mois de septembre, j'ai mis en place pour la mairie de Trébas, en partenariat avec l'Office de Tourisme Vallée du Tarn et Monts de l'Albigeois, un projet d'inventaire archéologique de la commune.



Les objectifs sont multiples

Les objectifs d'un projet de la sorte sont multiples et concernent l'ensemble de la communauté.

D'abord, la prise de conscience du patrimoine dans sa diversité. Trébas ne dispose pas de vestiges architecturaux spectaculaires, mais notre commune est toutefois riche d'une histoire complexe et intéressante. Cette histoire peut être illustrée par un certain nombre de vestiges, parfois évidents, comme le château, quelques maisons du village, les portes du rempart médiéval, les sources. Pourtant, ces vestiges sont le plus souvent enfouis, laissant quelques indices imperceptibles pour un œil non averti, mais que l'archéologue a été formé à reconnaître et à identifier, dans des environnements aussi variés que les bois, les champs, les prés, les ruelles du village.

Ce travail se divise en deux phases distinctes. En premier lieu, une phase préparatoire avec la compilation des informations existantes sur Trébas, dans les ouvrages et les revues d'histoire locale, sur les cartes anciennes, mais aussi les archives, départementales et municipales. Une fois que certaines zones ont pu être privilégiées, que quelques pistes ont pu être repérées, il est possible d'entamer la phase de terrain et donc de repérage d'éléments anciens. Ce travail, que l'on appelle

« prospection-inventaire », se fait dans un cadre réglementé et nécessite une autorisation délivrée par le Service Régional de l'Archéologie. Pour l'obtenir, il a fallu monter un dossier et justifier de compétences en archéologie.

Pas de fouilles mais des investigations visuelles et orales

Il n'est par contre pas question de faire des fouilles. Même sans creuser, un site peut livrer des informations d'une grande richesse pour qui sait les observer et les interpréter : topographie, superficie, matériel archéologique en surface, micro-reliefs artificiels, flore spécifique, voire, dans certains cas, édifice en ruine que l'on croyait récent. Ces différents indices sont complétés par les informations récoltées dans les archives ainsi que par une enquête orale auprès des gens de la commune. Même si vous n'êtes en rien historiens ou archéologues, il ne faut pas négliger la tradition orale qui peut se révéler surprenante et très riche. Les agriculteurs savent mieux que quiconque où leur charrue accroche, où le blé pousse moins haut, où les pierriers sont interminables. De même, les chasseurs, habitués à suivre le sanglier sur ses propres sentiers, connaissent les bois et peuvent informer sur la présence de lieux suspects pour l'archéologie.

Si vous êtes propriétaire d'un élément de patrimoine qui vous semble intéressant (maison, détail architectural, objet) ou si vous avez des photographies anciennes ou des informations sur le patrimoine ou l'histoire de votre commune, n'hésitez pas à me contacter: clemence.beaucourt@gmail.com ou 07.86.99.67.99. Je suis aussi présente à la mairie les mardis, mercredis et vendredis matins.

Un travail à transmettre

Une fois ces sites connus, il est important que chacun puisse se les « approprier ». Car le patrimoine appartient à tous, ce travail d'inventaire strict et systématique ne doit pas rester à l'état de données scientifiques (oui, l'histoire et l'archéologie sont des disciplines scientifiques !) mais doit pouvoir être accessible. Il pourra vous être restitué de manières diverses : articles, conférence, exposition. En partenariat avec l'Office de Tourisme de la Vallée du Tarn et des Monts d'Albi, il pourra être proposé une visite guidée du village pour la saison estivale, ainsi qu'un « sentier du patrimoine » à travers nos collines. Les touristes sont en effet très demandeurs, frustrés de ne pas en savoir plus sur notre beau village. Nous ne disposons certes pas de vestiges bâtis aussi bien conservés ou aussi spectaculaires qu'Ambialet ou Brousse-le-Château, mais il faut y voir l'opportunité singulière de permettre la découverte d'un patrimoine moins bling-bling, mais caché, enfoui, secret.

Clémence



Monnaie type Germanicus, comme celle découverte à proximité des Bains

- Colombarium

Dans le cadre des travaux d'aménagement et d'embellissement du cimetière, la création d'un colombarium est envisagée pour répondre à l'évolution des pratiques funéraires. Les autres travaux consisteront en un aménagement des allées, peut-être grâce à leur enherbement et à une végétalisation de l'ensemble dans le plus strict respect de sépultures existantes.

Précisons que la rédaction d'un règlement, formalisant l'usage du lieu, est en cours d'élaboration.

- Entrées de Village

Si rien n'est encore décidé, l'aménagement des entrées du village, dans un souci de sécurité, est à l'ordre du jour. Plusieurs points restent toujours à préciser... Le conseil municipal se penche

sur ce dossier à la recherche de solutions économiquement envisageables et techniquement acceptables par le Conseil Départemental qui sera obligatoirement consulté dans cette opération.

- Impasse de la Gare

La réhabilitation de ce secteur du village intègre les reprises des réseaux d'eau potable, d'assainissement collectif et de la chaussée en délimitant clairement au sol la voie de circulation et les zones de parking. Elle a été récemment élaborée en collaboration avec le service technique de Val81.

Une plantation d'arbustes est également envisagée, permettant de créer une barrière visuelle en bordure du rond-point, le but étant de mieux orienter les véhicules.

Les demandes de devis sont en cours.

- Accessibilité des bâtiments communaux : Épicerie et Bar Restaurant La Source

Les lois sur l'accessibilité des établissements recevant du public nous obligent à nous pencher sur le cas de deux bâtiments appartenant à la commune mais exploités par des tiers. Il s'agit du bar La Source et de l'épicerie. Pour le premier, bon nombre de mises aux normes ont déjà été faites, seul reste à réaliser le seuil de la porte d'entrée principale. Le cas de l'épicerie est plus délicat dans la mesure où l'implantation d'une rampe d'accès doit satisfaire non seulement aux exigences légales mais aussi aux contraintes d'installation liées à la surface disponible à l'entrée de ce commerce. Un avis professionnel a été sollicité et un devis doit être prochainement présenté en conseil municipal.



Impasse de la Gare et son entrée

Outre ce qui a été développé plus haut, les autres délibérations prises auront été :

- Dissolution du syndicat assurant le service du Transport à la Demande et transfert de la dévolution de l'actif et du passif à la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefrancois (CCMAV).

La compétence «Gestion du service de transports à la demande» est assurée depuis le 1^{er} janvier 2017 par la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefrancois (CCMAV).

- Inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) du sentier dénommé « Gaycre par les rivages ». Ce sentier de randonnée se trouve sur le territoire des communes de Trébas et Cadix. Seule une partie de ce chemin reste à inscrire. Concernant la commune de Trébas, il s'agit déjà d'un parcours entretenu.

- Transfert de compétence éclairage public au Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn (SDET). Sur les deux choix possibles concernant le transfert total ou partiel de la compétence « éclairage public », la commune de Trébas se positionne pour l'option 1 : transfert total de la compétence (maintenance et investissement) au Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn.

- Vote et maintien du taux des quatre taxes locales. Comme l'année dernière, pas d'augmentation des taux d'imposition par rapport à 2016 et donc reconduction à l'identique sur 2017.

- Demande de subvention au Fonds de Développement Territorial (FDT) 2017 auprès du Département, au taux maximal espéré, pour la réalisation des travaux nécessaires à la réfection de la voirie communale.

- Remboursement du montant de la participation au ramassage scolaire d'un montant de 80 euros pour l'année 2016-2017 pour les enfants domiciliés à Trébas et se rendant dans les écoles de Trébas et Villeneuve-sur-Tarn.

- Modification du tableau des effectifs de la commune pour promouvoir, à la demande de la commune, des agents de catégorie C à des avancements de grade.

Pour cela, il est nécessaire de créer les postes correspondants au tableau des effectifs, donc de

modifier le tableau par la suppression de 2 postes d'Adjoints Techniques 2^{ème} classe à temps complet et par la création de 2 postes d'Agents de Maîtrise à temps complet.

- Fixation du taux de promotion car pour tout avancement de grade, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promus est déterminé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement. Ce taux, dit «ratio promus – promouvables», est fixé par l'assemblée délibérante. Il peut varier entre 0 et 100 %. Le taux de promotion unique dans la collectivité a été fixé sur le ratio de 100%.

- Signature d'une convention relative à la mise à disposition des agents techniques entre la Communauté de Communes VAL81 et la commune de Trébas dans les domaines suivants : travaux d'entretien sur les bâtiments communaux, travaux d'entretien des terrains, travaux d'entretien des réseaux, travaux d'entretien de la voirie communale. Cette convention fixe le montant des interventions à 15€ de l'heure et les limite à 10 jours par an et par commune.

- Vote et maintien du tarif de la redevance d'assainissement collectif à 0,85€ par mètre cube d'eau réellement consommé pour l'année 2018.

- Convention de mise à disposition de la licence IV. La commune est propriétaire d'une licence IV, mise à disposition nominativement par une convention qui fait l'objet d'un renouvellement annuel. La convention annuelle établie pour 12 mois n'est pas renouvelée par tacite reconduction. Cette mise à disposition impose donc une délibération des membres du conseil municipal.

La mise à disposition de la licence IV au gérant de la SAS « La Source » prend effet au 18/11/2017 et s'applique jusqu'au 17/11/2018.

- Convention d'adhésion au centre de loisirs intercommunal de la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du villefrancois (CCMAV).

Les enfants de Trébas peuvent bénéficier des activités proposées au centre de loisirs intercommunal du Fraysse pendant les périodes de vacances scolaires.

La commune de Trébas s'engage à verser à la CCMAV une participation financière au fonctionnement de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Le montant de la participation de la commune est égal à 50% de la différence entre le tarif interne à la CCMAV et le tarif applicable aux communes non adhérentes.

La CCMAV transmettra en fin d'année, à la commune, un état présentant pour chaque enfant résidant sur son territoire, le nombre de journées effectuées, le tarif appliqué et la différence revenant à la commune. La commune procèdera alors au règlement de sa participation, par virement, dès réception de cet état récapitulatif. La convention est établie pour 12 mois.

- **Convention pour l'entretien, la réparation, et la mesure de débit pression des points d'eau incendie raccordés au réseau d'adduction d'eau potable** qui confie au S.I.A.E.P. de VALENCE-VALDÉRIÈS les opérations de maintenance et de contrôle technique des Points d'Eau Incendie (PEI) sous pression raccordée au réseau de distribution d'eau potable.

- **Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes VAL 81 à compter du 1^{er} janvier 2018** pour mettre ses compétences en conformité avec les dispositions de la loi MAPTAM et de la loi NOTRe concernant la compétence obligatoire GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) au 1^{er} janvier 2018, de compléter la compétence GEMAPI par le transfert de nouvelles compétences facultatives dites « hors GEMAPI », de procéder à

une révision générale des compétences. Dossier GEMAPI développé en page 17.

- **Arrêt du bail sur la parcelle de l'ancien stade de foot**, située chemin des berges, d'un commun accord avec le propriétaire.

- **Délibération de principe contre les fermetures des trésoreries de Valence d'Albigeois et Alban annoncées pour le 1^{er} janvier 2018.**

- Compte tenu de la proposition faite par le Directeur Départemental des Finances Publiques du Tarn de fermer les trésoreries de Valence d'Albigeois et d'Alban au 1^{er} janvier 2018,

- Constatant que depuis plusieurs années, les services publics de proximité sont mis à mal et cela, sans regard pour les besoins des usagers,

- Considérant que notre territoire rural est déjà largement défavorisé et que nous devons tout mettre en œuvre pour qu'il continue à vivre et à être attractif,

- Considérant que l'e-administration n'est pas la solution pour un grand nombre de nos concitoyens (personnes en difficultés, personnes âgées, zones blanches,),

- par cette délibération de principe, les élus du conseil municipal de Trébas se mobilisent pour déclarer leur opposition aux fermetures des trésoreries d'Alban et Valence d'Albigeois au 1^{er} janvier 2018.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les horaires d'ouverture de la mairie

Nous vous rappelons que le secrétariat de mairie est ouvert au public tous les matins de 8h30 à 12h du lundi au vendredi, mais également le jeudi après-midi de 13h30 à 17h.

L'agence postale est, elle, ouverte tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Nouvelle trésorerie au 1^{er} janvier 2018

Les missions de la trésorerie d'Alban sont transférées au 1^{er} janvier 2018 au **Service des Impôts des Particuliers (SIP)** d'Albi pour le recouvrement de l'impôt.

S'agissant des contribuables, ils trouveront désormais en un même lieu auprès du SIP d'Albi des interlocuteurs qui prendront en charge toutes les problématiques liées tant au calcul qu'au paiement de l'impôt sur le revenu, de la taxe foncière et de la taxe d'habitation.

Les coordonnées du SIP d'Albi:

SIP d'Albi – 209 rue du Roc - 81014 ALBI CEDEX 9

Tel : 05 63 48 89 89

Courriel : sip.albi@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi mardi jeudi 8h30 - 12h & 13h30 - 16h

Mercredi et vendredi 8h30 - 12h.



L'EAU, UNE RESSOURCE À PROTÉGER

L'eau est un bien précieux présent quotidiennement dans notre vie. Ouvrir le robinet est aujourd'hui un geste simple que chacun de nous accomplit sans y prêter attention, mais savez-vous que cet acte banal représente un enjeu important en termes d'environnement, de confort et de sécurité? Car si l'eau est partout dans notre vie... IL FAUT LA PROTÉGER.

VOUS AVEZ DIT GEMAPI ?

Jusqu'à présent, la gestion des rivières et des cours d'eau était une problématique gérée par les communes, le Département mais également la Région ou l'État.

Or, face aux inondations de ces dernières années, le législateur a souhaité responsabiliser les élus locaux en créant une nouvelle compétence attribuée aux communautés de communes, appelée la GEMAPI qui signifie Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, c'est-à-dire : aménagement de bassins hydrographiques, entretien de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, défense contre les inondations, gestion des digues, protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines. Pour permettre aux collectivités d'exercer cette responsabilité, la loi a prévu l'institution de la taxe GEMAPI (parfois appelée « Aquataxe ») : destinée à PROTÉGER les biens et les personnes, PRÉVENIR contre les inondations et PRÉSERVER la qualité de l'eau, cette nouvelle contribution est prévue sur la base d'une

répartition entre les Taxes Foncières, la Taxe d'Habitation et la Cotisation Foncière des Entreprises. Les communautés de communes pourront faire le choix de la prélever afin de financer les travaux nécessaires à l'entretien des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

LA GEMAPI CHANGE-T-ELLE LE RÔLE DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS DES COURS D'EAU ?

L'exercice de la compétence GEMAPI ne remet pas en cause les droits et devoirs des propriétaires. Ainsi, le propriétaire riverain est toujours responsable de l'entretien courant du cours d'eau (libre écoulement des eaux) et de la préservation des milieux aquatiques situés sur ses terrains au titre du code de l'environnement en contrepartie du droit d'usage de l'eau et du droit de pêche. De même, le propriétaire riverain est toujours responsable de la gestion de ses eaux de ruissellement au titre du code civil.

La collectivité peut se substituer aux propriétaires en cas de manquements, d'urgence ou d'intérêt général. Dans ce cas, elle doit engager une procédure de déclaration d'intérêt général (DIG) telle que prévue à l'article L. 211-7 du code de l'environnement, et dans les conditions prévues aux articles L. 151-36 à L. 151-40 du code rural et de la pêche maritime.

*LA GEMAPI,
UNE SOLIDARITÉ AMONT-AVAL
et URBAIN-RURAL*



Le budget municipal, c'est quoi ?

Un budget municipal est l'outil annuel qui permet d'anticiper les recettes et les dépenses de la commune afin de gérer au mieux les finances publiques dans l'intérêt collectif.

LE BUDGET PRIMITIF

Le Budget Primitif de la commune est l'acte par lequel le conseil municipal **prévoit** et **autorise** les recettes et les dépenses de l'exercice.

- C'est un acte prévisionnel car il constitue un programme financier qui évalue les recettes à encaisser et les dépenses à effectuer sur une année.

- C'est un acte d'autorisation juridique par lequel le maire (organe exécutif de la collectivité) est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal.

Il est prévu pour un exercice budgétaire qui commence au 1^{er} Janvier et s'achève au 31 Décembre.

L'adoption du Budget est un acte fondamental de la gestion communale : à travers lui se concrétisent les choix et les orientations des élus municipaux.

Le Budget est constitué de **deux sections** :

1. La section d'investissement
2. La section de fonctionnement

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle retrace toutes les opérations affectant le patrimoine de la commune et son financement.

Y figurent :

- les opérations d'immobilisations (acquisitions de terrains, constructions, travaux...) ;
- et le remboursement des **emprunts en capital**.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle regroupe essentiellement toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux, c'est-à-dire :

- des dépenses régulières (rémunération du personnel et indemnités des élus, travaux d'entretien, électricité, combustibles, assurances, télécommunications, taxes diverses.....)
- et les charges financières liées aux **intérêts des emprunts**

La section de fonctionnement dispose de ressources définitives et régulières composées pour l'essentiel :

- du produit de la fiscalité propre : habitation, foncier bâti, foncier non bâti, et professionnelle (taxe professionnelle remplacée en 2010 par une compensation relais et en 2011 par une contribution économique territoriale) ;
- des dotations et compensations versées par l'état ;
- de ressources propres (locations d'immeuble, autres produits divers).

ÉQUILIBRE DU BUDGET

Le Budget primitif est présenté en **équilibre**.

Les recettes doivent donc être suffisantes pour couvrir les dépenses.

En ce qui concerne la section de fonctionnement, seul l'ajustement des 4 taxes peut apporter les ressources qui manqueraient à l'équilibre.

Par contre, en section d'investissement, chaque opération (appelée programme) sera financée par le biais de subventions, d'emprunts ou **d'autofinancement de la collectivité**.

LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2016

BUDGET PRINCIPAL			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recette	Dépense	Recette	Dépense
482621,72 €	339796,47 €	178419,66 €	279292,30€

ASSAINISSEMENT			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recette	Dépense	Recette	Dépense
68348,48 €	37586,83 €	37479,24 €	68151,84 €

TRANSPORT SCOLAIRE			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recette	Dépense	Recette	Dépense
18344,00 €	16884,09 €	7032,92 €	7033,00 €

LE BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2017

BUDGET PRINCIPAL			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recette	Dépense	Recette	Dépense
407857 €	407857 €	361460,33 €	361460,33 €

ASSAINISSEMENT			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recette	Dépense	Recette	Dépense
47415 €	47415 €	70486 €	70486 €

TRANSPORT SCOLAIRE			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recette	Dépense	Recette	Dépense
17459 €	17459 €	10550 €	10550 €

Les données relatives à l'exécution du budget 2017 et celles concernant l'exercice 2018 vous seront présentées dans le prochain bulletin municipal.

Rappel : Le budget relatif au C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) est inclus depuis l'exercice 2016 au budget principal de la commune.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

ENJALBERT Augusta, Valentine, née CROS	12/01/2017
SERRES Augusta, Mélanie Reine, née PASTUREL	19/01/2017
PHARAMOND Marius, Marcel	23/01/2017
RAVAILLE Claude, Bernard, Gabriel	25/01/2017
ROBERT Albert, Louis	08/02/2017
CHAMAYOU Marcel, Germain, Justin, Jules	22/02/2017
FABRE Rémy, Claude Pierre	05/03/2017
NOUVEL Georgette, Jeanne, Raymonde, née MASSOL	20/03/2017
RIGHI Jacques	27/05/2017
BOU Henri, Paul, Adrien	01/06/2017
GARDEL Jean	06/06/2017
GINTRAND Odile, Candide, Renée	10/06/2017
VIANEZ Gilberte, Olive née BAILLY	30/07/2017
BRIDE Paul, Philogène	12/08/2017
BARBANCE Paulette, Marie Emilienne, née FERAL	15/08/2017
PUECH Louis, Roger, Antoine	16/08/2017
VERNHES Jean, René, Gilbert	27/08/2017
PETAS Jacqueline, Louise, née HEITZ	30/09/2017
BOUET Jacques, Joseph, Lucien	05/10/2017
LABIT Lucienne, Antoinette, née RAMIERE	28/10/2017
WINKEL-PETERSEN Mary, Denise, née MILTON	09/11/2017
FOURNIER Simone, Paulette, Albertine, née CULLIE	08/12/2017

En 2017, il n'y a pas eu de naissance et de mariage sur la commune.

INFOS DES STRUCTURES INSTALLÉES SUR LA COMMUNE

L'ÉCOLE MATERNELLE DE TRÉBAS

UN FOUR A PAIN POUR TRÉBAS

Au début de l'année scolaire 2016/2017, les écoles de Trébas et Villeneuve-sur-Tarn ont été contactées par l'association Alternativatrébas pour participer à la construction d'un four à pain sur la base de loisirs de Trébas.

Les enseignants et les élèves, tous emballés par cette idée, ont répondu présents et c'est avec entrain et impatience qu'ils ont commencé la construction de ce four.

Différentes étapes et de longues périodes de séchage étaient nécessaires. Il a donc fallu organisation et patience.

Tous les élèves des écoles ont commencé en séparant la terre d'argile des cailloux trop gros, et en coupant la paille.

Les étapes suivantes ont été partagées entre les différentes classes.... Chacune d'entre elles a construit une partie du four en laissant suffisamment de temps entre les séances pour que la terre puisse sécher. Nous avons commencé par le socle et ses trois étages, composés chacun d'un dosage différent de terre, de paille et d'eau puis le dôme, lui aussi, construit en trois fois, chacune avec un dosage différent mais toujours avec les mêmes matières premières.

Cette construction a été réalisée entre le 15 mars et le 6 juillet 2017, jour où nous avons inauguré le four en y faisant cuire du pain et des pizzas réalisés par les enfants.

Ce projet a permis de travailler tous ensemble à l'élaboration d'un produit commun, utile à tous. Les enfants ont compris que, parfois, pour atteindre un objectif, on a besoin des autres.

Ils ont pu réaliser, aussi, qu'avec des produits naturels, nous pouvons construire des objets fonctionnels et utiles.

Tous ces moments passés à la construction du

four ont été des moments de travail dans la bonne humeur et des moments d'apprentissage certains.

Merci à Alternativatrébas, à Henri Ibarreche qui nous a accompagnés tout au long de la réalisation et à tous les bénévoles venus donner un coup de main. Nous espérons vivement que ce four sera utilisé régulièrement et conservé en bon état !

Et que vous prendrez autant de plaisir à manger ce que vous y aurez cuit, que nous en avons eu à le réaliser... !



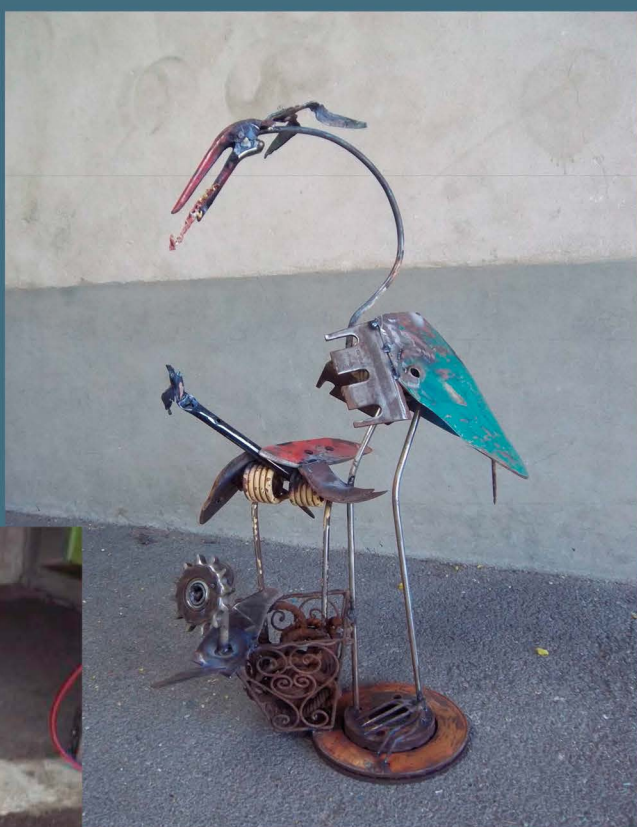
PROJET SCULPTURE AVEC GILLES LESCOULES

Pendant toute l'année scolaire 2016-2017, les élèves de l'école de Villeneuve ont travaillé avec Gilles Lescoules, artiste sculpteur sur métal de Trébas.

Le projet a vu le jour à la suite du geste généreux et presque militant de l'artiste. Celui-ci a fait don aux coopératives scolaires des deux écoles du produit de la vente de ses œuvres exposées à la mairie de Trébas durant l'été 2016. Il a expliqué aux élèves qu'étant lui-même enfant, il n'aimait pas l'école. Qu'il avait observé et suivi quelques-uns des projets menés sur le SRPI, les avait trouvés intéressants et motivants pour les enfants et avait voulu, à son tour, permettre la participation de tous et l'éclosion de nouvelles idées.

Ainsi, Gilles est venu présenter son travail et sa démarche en septembre 2016 aux élèves de Villeneuve qui ont très rapidement accroché et demandé s'il était possible de réaliser une œuvre par classe : les plus jeunes partiraient de la forme des objets ramenés par leurs soins pour les assembler et créer une sculpture commune ; les plus grands utiliseraient les objets pour illustrer un thème choisi au préalable.

Après de multiples échanges, débats, points techniques, visites de l'atelier de l'artiste et histoires, voici les deux sculptures qui ont vu le jour. Elles sont exposées en ce moment dans le hall de la mairie de Trébas.



Fraternité

LA MÉDIATHÈQUE

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE VAL 81 UN SERVICE CULTUREL POUR LE TERRITOIRE



En 2016, la Médiathèque et le réseau de lecture publique Val 81 affichaient un bilan positif avec une augmentation de sa fréquentation, de son activité à l'attention de tous les publics : petite enfance, jeune public (notamment avec les établissements scolaires), les adolescents (collège) et les personnes âgées (avec les maisons de retraite) et le développement de nouveaux fonds et services.

En 2017, la dynamique s'est poursuivie avec la pérennisation des actions à l'attention de l'ensemble de ces publics. Ainsi des ateliers pour les enfants scolarisés sont menés sur l'ensemble du réseau d'écoles du territoire Val 81, développant l'appétence littéraire, la rencontre et la sensibilisation artistiques comme la fréquentation des Médiathèques.

Pour les élèves du collège, des ateliers de lecture à voix haute sont proposés afin de développer leur aisance orale, de leur permettre de rencontrer des textes littéraires par une approche plus vivante de la lecture et de développer leur estime d'eux-mêmes.

De nouvelles propositions ont également émergé avec des ateliers philosophie à l'école primaire, une résidence artistique à la crèche de Valence d'Albigeois mêlant littérature et danse, résidence qui a permis une rencontre « extraordinaire » entre les enfants, le personnel de la crèche et deux artistes : une danseuse et une auteure-illustratrice.



Une programmation culturelle exigeante et accessible au plus grand nombre a été proposée avec un concert en

Médiathèque de Dalèze, artiste musicienne dans le cadre de la manifestation "Chantons sous les toits" en partenariat avec la BDT, un spectacle original et poétique sous chapiteau à Trébas, "la Nuit est une couleur blanche" des Z'Omni et enfin, un spectacle de marionnettes à

l'incroyable esthétique, à l'attention du tout public à partir de 5 ans, avec Mottes, "théâtre d'argile éphémère et fait main".

Par ailleurs, la Médiathèque Val 81 poursuit le développement de ses collections, adaptées aux enjeux actuels de la société, du territoire et des médiathèques, afin de développer des services comme des collections à l'attention de tous, pour que lieu médiathèque soit le lieu de tous, pour tous.

Ainsi : un fonds DVD qui s'étoffe chaque année, des jeux de société pour proposer des rencontres autour du jeu, favorisant l'échange, le lien social et la rencontre.

Un service de ressources numériques proposé par La Bibliothèque Départementale du Tarn pour rendre accessible le service de Médiathèque jusque dans les foyers.

Et enfin en 2018, la médiathèque franchira toujours plus ses murs pour aller à la rencontre des habitants du territoire dans les villages, développant encore ses actions hors les murs : maisons de retraite, salles des fêtes et places de village, etc.

Nombreuses nouvelles propositions en perspective en 2018 : du jeu, des lectures, des spectacles, de la joie ! Chantons sous les toits reviendra en avril, le cabaret lecture à l'automne, des soirées jeux plusieurs fois dans l'année, la mise en lumière de récits de vie "colorés" des résidents en maison de retraite, et toujours plus de belles rencontres pour tous et chacun ! À vos programmes !

HORAIRES **Médiathèque de Trébas**

05 63 60 89 10

MARDI de 16h à 18h
VENDREDI de 16h à 18h
SAMEDI de 10h à 12h

Le réseau de lecture publique VAL81 est un service public proposé par la Communauté de communes Val 81. Les inscriptions sont gratuites pour tous.

LA MAISON DE RETRAITE BELCANTOU

LA MAISON DE RETRAITE BELCANTOU EN TRAVAUX

Depuis quelques mois, le Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Ressources de la Vallée du Tarn, propriétaire de l'EHPAD BELCANTOU, a entrepris une nouvelle phase de travaux pour accueillir une unité de personnes handicapées vieillissantes de 7 lits. Quatre nouvelles chambres ont été réceptionnées début novembre 2017. Elles permettent d'héberger provisoirement les Résidents concernés pour les travaux actuels et à venir.

Outre la création de chambres supplémentaires, la réfection de 23 chambres (dont l'agrandissement de 14 d'entre elles), un nouvel espace de vie sera créé pour les personnes handicapées vieillissantes.

Enfin, les coursives seront réaménagées afin de mieux protéger les Résidents en hiver et de garder l'esprit modulable aux beaux jours.

Ces travaux devraient être totalement terminés au début de l'année 2019.

Ouverture d'une nouvelle unité de personnes handicapées vieillissantes :

Avant la fin de l'année 2018, cette petite unité permettra d'accueillir des personnes

handicapées vieillissantes âgées de 45 ans à 60 ans. Elles seront encadrées par une animatrice à temps partiel, 2 aide-médico-psychologiques et 2 agents de service. Un véritable « arsenal » d'animations en interne et en externe sera prévu.

À Belcantou, on s'accroche à la qualité :

Avec la diminution des diverses dotations, les EHPAD sont directement impactés par la mauvaise conjoncture actuelle. À Belcantou, plutôt que diminuer les postes d'accompagnement autour des personnes âgées, nous avons choisi de créer 3 chambres supplémentaires à l'intérieur des locaux existants et de protéger ainsi la qualité des services proposés à nos Résidents.

Belcantou et ses services à la population proche :

Outre le volet hébergement complet, il est important de rappeler que Belcantou peut recevoir des personnes en accueil de jour de 9h à 17h y compris le week-end. Par ailleurs les personnes âgées peuvent venir chercher leur repas ou bien le consommer dans l'établissement.



Machine servant à faire les fondations à quinze mètres de profondeur.

COMMUNIQUÉS DIVERS

COMMUNIQUÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL 81



Une dernière année pour l'OPAH

Voilà maintenant quatre années que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été mise en place par la Communauté de Communes Val 81 et la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefrancois. Depuis son lancement, le succès est toujours au rendez-vous. De ce fait, l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH) a accordé une cinquième et dernière année d'OPAH.

**Vous avez un projet de rénovation ?
C'est la dernière année pour constituer un dossier !**

L'OPAH concerne les propriétaires privés (occupants ou bailleurs) qui souhaitent effectuer des travaux d'amélioration de leur logement (économies d'énergie, accessibilité ou adaptation du logement à la perte d'autonomie, travaux sur logements dégradés ou insalubres...).

L'animateur de l'OPAH vous accompagne

Dans le cadre de l'OPAH, Stéphane PLANELLES conseille et accompagne gratuitement les demandeurs dans leurs démarches (préparation du projet technique et du plan de financement, montage des dossiers administratifs, etc.).

Marche à suivre

Vous avez un projet ? Vous aimeriez savoir si des aides peuvent vous être accordées ? Contactez Stéphane PLANELLES, l'animateur de l'OPAH. Afin de déposer les dossiers auprès de l'ANAH dans les temps et pour satisfaire un maximum de demandes, nous vous invitons à procéder comme suit :

↳ **Si vous n'avez jamais pris contact avec l'animateur de l'OPAH** pour discuter de votre projet, venez le rencontrer lors d'une permanence. Nous vous invitons à effectuer cette démarche **avant le 15 juillet 2018** car la constitution du dossier de demande de subventions nécessite du temps. Passé cette date, nous ne pourrions plus vous garantir le montage et le dépôt de votre dossier avant la date de fin d'OPAH.

Au-delà de cette date et dans l'éventualité d'une situation d'extrême urgence, adressez-vous à votre mairie ou à la Communauté de Communes pour examiner votre situation.

↳ **Si la première visite « conseil » a déjà eu lieu avec l'animateur**, vous êtes invités à rassembler les pièces nécessaires au dossier (notamment les devis des artisans) dans les meilleurs délais afin que l'étude énergétique puisse être commandée et réalisée rapidement. Une fois faite, un certain temps sera ensuite nécessaire au montage du dossier.

Comment le rencontrer :

Lors des permanences organisées comme suit :

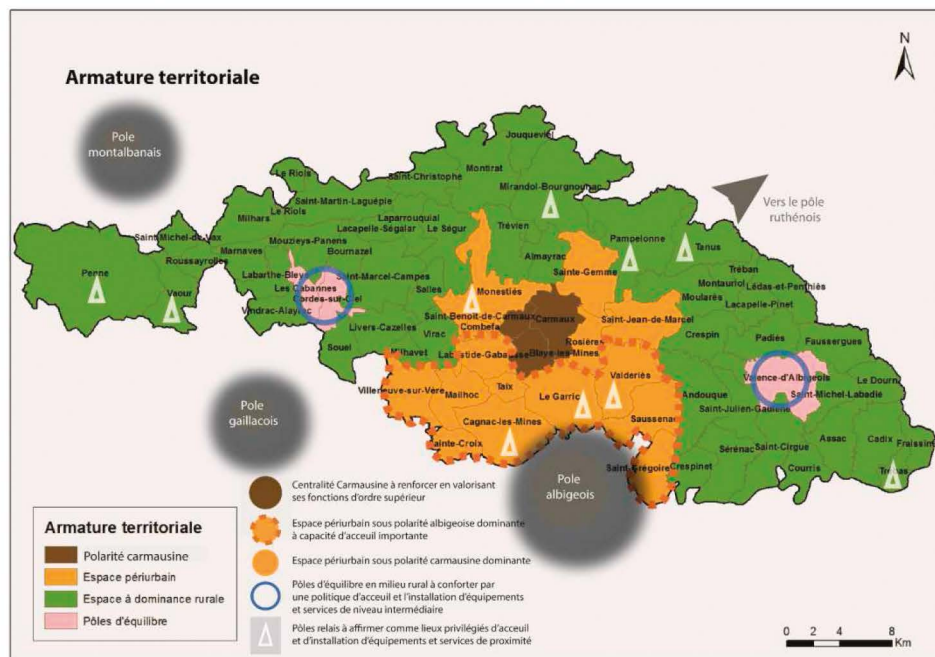
- 1^{er} mardi du mois de 9h à 12h30 à la CCMAV à **Alban**
- 1^{er} jeudi du mois de 14h à 17h30 à la mairie de **Saint-Grégoire**
- 2^{ème} mardi du mois de 9h à 12h30 à Valence d'Albi, Pôle d'Activités Val 81 (au siège de la Communauté de communes Val 81)
- 2^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 12h00 à la mairie de **Teillet**
- 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h30 à l'antenne de la CCMAV à **Villefranche d'Albigeois**
- 4^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h00 à la mairie de **Trébas**

Comment le contacter :

- Par mail : opah@ccmav.fr
- Par téléphone
 - au secrétariat de la Communauté de Communes Val 81 au 05.63.53.79.00
 - au secrétariat de la CCMAV au 05.63.79.26.70

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Les travaux d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ont finalisé deux étapes essentielles : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Ce fût long, mais sans doute a-t-il fallu ce temps pour repenser l'organisation de notre territoire et définir des règles du jeu communes pour que cette réflexion ne soit pas que des paroles en l'air.



Le territoire du SCoT est très fortement tributaire du poids de l'Albigeois, et le rôle de Carmaux n'est pas aujourd'hui suffisamment fort pour être à même d'impulser une réorganisation de notre territoire. Aussi est-ce l'enjeu numéro 1 du SCoT : contribuer à réorienter les dynamiques, qu'elles soient démographiques ou économiques, selon la plus ou moins grande capacité d'accueil des communes. Faire de l'urbanisme c'est cela : ne pas considérer notre foncier comme une marchandise quelconque, mais comme un support de richesses à partager : richesse agricole et environnementale ; richesse résidentielle ; richesse économique ; richesse patrimoniale et paysagère.

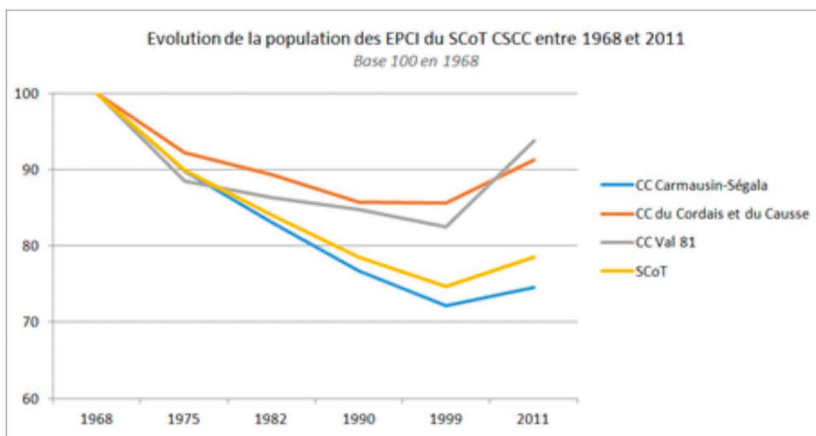
Ces richesses sont différemment partagées sur notre territoire, mais où que l'on soit, elles sont présentes à des titres divers. Avec le SCoT, grâce à la nouvelle organisation qu'il va contribuer à créer, il pourrait être possible de faire en sorte que tous les territoires, qu'ils soient ruraux ou urbains, soient connectés et complémentaires les uns des autres.

Trois grands enjeux auxquels répond le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

1. Renforcer la centralité carmausine

Le territoire du SCoT est dépendant du pôle albigeois et de la métropole toulousaine. Il apparaît nécessaire de structurer le territoire pour lui donner plus de force et pour valoriser son potentiel interne, mais aussi pour avoir des stratégies d'avenir cohérentes les unes par rapport aux autres. L'organisation générale du territoire doit passer par une inversion de la dynamique observée sur Carmaux : la ville perd des habitants tandis qu'elle possède l'offre la plus importante en équipements et en services.

Ce recentrage doit également s'opérer à l'échelle de la commune pour que son centre bourg reste dynamique.



Une dynamique démographique partout fragile, et particulièrement sur le Carmausin-Ségala.

2. Maintenir les commerces de proximité au sein des communes rurales

La majorité des communes du SCoT sont rurales. Elles constituent en très grande partie la richesse paysagère et environnementale du territoire. Elles sont également attractives pour les ménages et à la source de toute filière agricole.

Le SCoT souhaite maintenir les commerces et équipements de proximité au sein de ces communes et muscler l'attractivité de 2 pôles d'équilibre : Valence d'Albigeois et Cordes-sur-Ciel/Les Cabannes.

3. Favoriser l'émergence d'un territoire à énergie positive

Le territoire du SCoT doit s'orienter vers une optimisation de la mobilité et une adaptation de l'urbanisme afin de répondre aux enjeux climats-énergie et tendre vers un territoire à énergie positive.

Pour cela, il faudra prévoir l'extension urbaine dans une logique d'économie d'énergie et des déplacements. Il s'agit de promouvoir un habitat durable : se développer sans s'étaler, dans une logique d'économie d'énergie globale (à l'échelle de la ville, de son extension et de son bâti). Ainsi, le développement de formes urbaines bioclimatiques, moins énergivores et moins consommatrices d'espace est particulièrement encouragé dans les secteurs de développement (bâti aux formes simples, mitoyenneté organisée, orientation du bâti, proximité pedestre des équipements, services, commerces,...).

Cela passera aussi par l'accompagnement au développement des énergies renouvelables (réseaux de chaleur et de chaufferie collectives, équipements en eau chaude sanitaire solaire dans le logement collectif).

Il s'agira également d'orienter les communes vers une meilleure prise en compte des dépenses énergétiques : effectuer des économies d'énergies sur l'éclairage public, améliorer la qualité énergétique du parc public et tertiaire, favoriser une rénovation énergétique respectueuse du patrimoine.

Sur le même territoire, des modes d'urbanisation radicalement différents...



Cordes-sur-Ciel, bastide datant du début du XIII^{ème} siècle. Pour reloger ceux qui ont été chassés par les croisés, le village s'implante sur un éperon rocheux. Les densités sont élevées, le sens de la communauté est fort et donne toute sa puissance au site.



Carmaux, une ville qui doit son développement à l'industrie. Au centre, une trame orthogonale caractéristique, ménageant de vastes îlots. Comme pour Cordes, mais pour des raisons qui n'ont rien à voir, la forme de la ville correspond à un dessein commun.

Quelque part sur le territoire du SCoT...

Aujourd'hui, les implantations d'habitation répondent plus à des logiques individuelles. Il n'y a plus de tissu villageois ou urbain à proprement parler, mais des maisons qui semblent localisées de manière aléatoire... Un «modèle» très consommateur d'espace qui entre souvent en conflit avec les exigences environnementales et agricoles du territoire.



Faire ce que l'on dit : le SCoT s'engage pour l'environnement et les surfaces agricoles en réduisant l'artificialisation des sols

Tous les jours on parle beaucoup de développement durable et en général, tout le monde est d'accord... Alors regardons ce que l'on peut collectivement faire de très concret et de réellement significatif. Par exemple, arrêter de construire sur les sols en les artificialisant comme on le fait aujourd'hui.

Qu'observe-t-on ? Si l'on ne fait rien, ce sont environ 1000 hectares supplémentaires qui seront artificialisés dans 20 ans. En moyenne, les tailles de parcelle par logement sont de 2700 m² ! Alors que nous sommes sur un territoire où la dynamique démographique est très fragile, nous consommons malgré tout énormément de terrain - ce qui porte atteinte à l'environnement et aux terres agricoles - avec une population qui se disperse sur l'ensemble du territoire. Cela rend par ailleurs difficile, voire impossible le déploiement organisé d'une offre d'équipements et de services.

Avec le Document d'Orientations et d'Objectifs, des règles vont s'imposer pour faire ce que l'on dit. Avant de s'étendre en périphérie, il faudra : reprendre possession des logements vacants, encourager l'évolution du parc bâti, combler les "dents creuses", densifier le tissu habité existant, maîtriser les extensions urbaines/villageoises. Ainsi ce n'est plus une moyenne de 2700 m² par logement qui sera consommée, mais une moyenne de 1000 m². Le SCoT, c'est concret !

Les nouvelles densités proposées par type de communes :

- 1500 m² par logement pour les communes rurales
- 1200 m² par logement pour les communes péri-urbaines et les pôles relais de l'espace rural
- 1000 m² par logement pour les 2 pôles d'équilibre et les pôles relais de l'espace péri-urbain
- 700 m² par logement pour les communes de la centralité carmausine.

En rose, sur le territoire du SCoT, la dispersion de l'habitat. Elle n'est plus tenable: consommation excessive de l'espace, fragilisation des conditions d'exploitation pour les agriculteurs, recours obligés et fréquents à une, voire à deux voitures par ménage, isolement social,...

C'est un «modèle» qui a trouvé ses limites...





Vous souhaitez cuisiner plus de produits locaux mais vous ne savez pas où les trouver ou comment les cuisiner... le défi alimentation locale est fait pour vous !

Tout un programme gratuit de novembre à juin : des ateliers de cuisine, des visites de fermes ou d'artisans et de nombreuses astuces !

Venez rejoindre l'un des quatre défis sur le territoire : Centre Tarn, le Cordais, le Carmausin ou sur les Monts d'Alban Villefrancois !

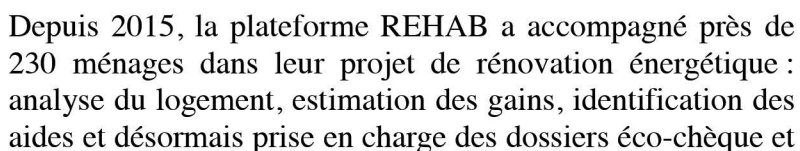
Le programme des ateliers est disponible sur www.pays-albigeois-bastides.fr.

Images du Pays

Nous avons lancé début 2017 une enquête, avec le concours de l'Institut National Universitaire Champollion d'Albi. Vous avez été exactement 286, en ligne et sur le terrain, à répondre à nos questions et 25 personnes ont participé à différentes réunions pour mieux cerner leur appréhension du territoire vécu. Malgré des inquiétudes sur les difficultés d'accessibilité, l'enclavement numérique et la disparition de certains services (santé notamment), notre territoire est décrit comme agréable, où le calme et la nature sont plébiscités, un territoire attractif, malgré un tissu économique fragile, où il fait bon vivre ... ! Le Conseil de Développement doit se saisir de ces questions pour envisager de nouvelles actions de communication plus dynamiques...



Être accompagné dans son projet de rénovation



certificats d'économie d'énergie... Cette année la plateforme REHAB a également travaillé avec les entreprises pour déployer un outil en ligne de demande de devis. Enfin, un partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn a permis l'accompagnement de deux groupements d'entreprise afin de disposer sur le territoire de professionnels en capacité de répondre aux demandes de rénovation globale d'une habitation.

Vous avez un projet, contactez la plateforme <http://monprojetrehab.fr/contact/> ou un conseiller au 05.63.60.16.80

La plateforme REHAB est un dispositif d'accompagnement des particuliers à la rénovation pris en charge à 100 % par l'ADEME, l'EUROPE et votre communauté de communes.

Appel à initiatives citoyennes

Deux initiatives de production citoyenne d'énergies renouvelables sont actuellement accompagnées pour identifier et mobiliser des associés, analyser le cadre juridique et la gouvernance :



Carmaux : Une coopérative citoyenne de production photovoltaïque.

Ce projet, soutenu par la Ville de Carmaux, vise à prolonger l'engagement de la ville dans sa transition énergétique et écologique, en développant le photovoltaïque sur les toitures privées, dans un cadre coopératif.



Emmaüs : Un projet de toiture photovoltaïque participatif à Villefranche d'Albigeois.

L'association Emmaüs souhaite poursuivre son action « énergétique » à Villefranche d'Albigeois. Après une chaufferie à bois déchiqueté, l'installation de chauffe-eau solaire, l'association souhaite valoriser certaines de ses toitures pour une production locale d'électricité. Ce projet est intégré dans une réflexion globale de rénovation des bâtiments, avec la volonté d'en faire un projet participatif, ouvert à tous.

Si vous souhaitez développer, monter un projet pour faire des économies d'énergie, diminuer les émissions de gaz à effet de serre ou produire une énergie renouvelable, vous pouvez contacter le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides - Julien FRAT au 05.63.36.87.01



Écoutes Citoyennes pour la transition énergétique

Dans le cadre de la préparation du nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial mutualisé avec les cinq Communautés de Communes, il est prévu de consulter et de mobiliser la population autour de ce projet, avec l'appui du Conseil de Développement.

En parallèle avec des études qui permettront d'établir

le diagnostic et de définir une stratégie partagée, une équipe d'une vingtaine de personnes dûment formées avec l'appui de l'UNADEL, ira à la rencontre des habitants pour mieux comprendre où ils en sont sur les questions de climat et d'énergie, recueillir des idées pour agir et ainsi pouvoir s'impliquer dans cette démarche, pour nourrir le PCAET.

Si vous voulez participer ou témoigner : nous contacter au 05 63 36 87 01.

A.D.M.R

En attendant notre installation dans les nouveaux locaux de la Maison des Services où nous pourrons vous accueillir plus confortablement (à l'adresse : 1, rue du Sénateur Boularan à Alban), l'ADMR Alban/Le Fraysse continue à vous proposer ses différents services : aide à domicile, garde d'enfant, livraison de repas, installation de la télé assistance, aide au montage de dossiers de prise en charge.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 05 63 49 02 08 ou 06 02 05 89 53 ou à nous rendre visite les lundis et jeudis matin au 12, place des Tilleuls.

Si vous avez un peu de temps libre, et l'envie d'aider au maintien à domicile de nos aînés, rejoignez notre équipe de bénévoles, vous serez les bienvenus.

Meilleurs vœux pour 2018.

Contact : Geneviève CHAMAYOU

LES TARIFS DU SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE VALENCE-VALDÉRIÈS



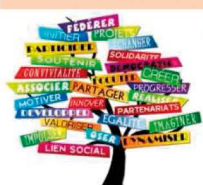
TARIFS HORS TAXES APPLICABLES EN 2018 SUR L'EAU CONSOMMÉE AU COURS DE L'ANNÉE 2017-2018 (à noter : pas d'augmentation par rapport à l'année dernière)

COMPTEURS PRINCIPAUX :

- location du compteur (pour 1 mois) : 2,638 €
- abonnement (pour 1 mois) : 6,131 €
- mètres cubes :
 - de 0 à 120 m³ : 1,319 €le m³
 - au-delà de 120 m³ : 1 €le m³

COMPTEURS SECONDAIRES:

- location du compteur (pour 1 mois) : 2,638 €
- mètres cubes :
 - de 0 à 120 m³ : 1,319 €le m³
 - au-delà de 120 m³ : 1 €le m³



CENTRE SOCIAL DU SÉGALA TARNAIS

Le PREF, Point Relais Emploi Formation à Trébas



À la mairie de Trébas, les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois, Christine POLO vous reçoit de 14H à 16H30. Animatrice du Point Relais Emploi-Formation du Centre social du Ségala Tarnais, Christine POLO vous accompagne tout d'abord dans vos démarches professionnelles ; définir un projet, vous former, vous informer sur le marché local...

Au niveau technique, du CV jusqu'à l'entretien d'embauche en passant par la rédaction de la lettre de motivation, elle vous propose un soutien complet.

Enfin, pour préparer votre retour à l'emploi, Christine vous aidera dans votre organisation du quotidien (garde d'enfants, déplacements...).

La mairie de Trébas accueille aussi les permanences d'Eliane ARGER, assistante sociale du département ainsi que Nadège et Christelle, animatrices de la friperie de Familles Rurales.

Le 3^{ème} jeudi du mois, vous pourrez donc élaborer un projet professionnel mais aussi échanger des vêtements, vous informer, trouver une aide à vos problématiques sociales.

Un rendez- vous pour, tout simplement, se rencontrer et discuter autour d'un café !

Centre social du Ségala Tarnais 05.63.56.55.88

accueil@cs-segalatarnais.org www.cs-segalatarnais.org



Tri et ordures ménagères, Ensemble, tentons de faire évoluer nos comportements

Saviez-vous que le tri coûte 2,5 fois moins cher que le traitement des ordures ménagères ?

Le coût du traitement de la tonne pour les déchets résiduels (OM) est de 73 €/tonne.

Celui du tri sélectif varie selon le tonnage, mais surtout du respect des consignes.

Les tarifs peuvent fluctuer de 30 € à 45 € la tonne, voire plus, et sont liés à la qualité du tri, des objets ou produits déposés.

Ce tarif est actualisé chaque trimestre en fonction des ratios calculés sur la période de référence des 12 mois précédant le début de trimestre.

Le bilan des tonnages au 3^{ème} trimestre 2017 laisse apparaître encore de trop mauvais résultats. En effet, nous sommes passés cette année de 18.5 % de taux de refus à 23.70 %, ce qui engendre une augmentation tarifaire de 30 € à 45 € la tonne, soit + 50 %.

Dernièrement, lors d'une caractérisation au centre de tri, notre taux de refus s'est élevé à 44.65 %. De ce fait, en raison d'un rebut aussi important, la totalité de la benne a été déclassée et facturée au tarif des collectes de déchets résiduels. Soit à 73.00 €/tonne au lieu de 45.00 €/tonne.

Afin d'éviter une augmentation du taux de la taxe en 2018, le Président et les délégués du Sictom du Secteur de Valence-Valdériès, tirent à nouveau le signal d'alarme...

Les containers de tri sélectif, ne sont pas des dépotoirs d'objet en tout genre ! Pour vos divers encombrants ainsi que les déchets verts, il y a les déchèteries mises gracieusement à votre disposition (Valdériès, Valence d'Albigeois et Trébas).

Le verre quant à lui est recyclable à l'infini. Merci de le déposer dans les colonnes réservées à cet usage.

Pour la récupération des vêtements, tissus, chaussures et petites maroquineries (même usés ou troués), des containers en partenariat avec l'Association « Le Relais 81 » et « Emmaüs » leur sont spécialement destinés. (Ils sont disponibles à l'extérieur des déchèteries, et dans les points propretés de nos communes).

Il est primordial, afin de favoriser la valorisation, que chacun modifie son comportement et adopte les bons réflexes en triant et en jetant correctement chaque chose à sa juste place.

En tant que citoyen-consommateur, nous avons tous un rôle clé à jouer, en devenant un véritable consomm'Acteur de notre vie quotidienne.

Nous devons agir dès aujourd'hui, pour contribuer à la préservation de notre environnement, de nos ressources naturelles, mais aussi de notre portefeuille.

BILAN DES ACTIONS TOURISTIQUES 2017 EN VALLÉE DU TARN ET MONTS DE L'ALBIGEOIS

CARTE D'IDENTITÉ

- **Nom** : Office de Tourisme Vallée du Tarn & Monts de l'Albigeois
- **Siège** : Ambialet
- **Activités** : Missions d'accueil (été) et information, promotion-communication, animation, développement, commercialisation, taxe de séjour
- **Territoire** : 33 communes réparties sur deux Communautés de Communes, Val 81 et Monts d'Alban-Villefrancois
- **Adhérents** : 143 en 2017
- **Président** : Henri Ferrié
- **Directrice** : Cécile Chalivoy-Poirier
- **Communication/Numérique** : Cynthia Maurel



Nos actions en vidéo, retrouvez nous sur Youtube « **Vallée du Tarn et Monts de l'Albigeois Tourisme** »



TOP 5 des infos



1. **La presqu'île d'Ambialet labellisée Petite Cité de Caractère! Ce site remarquable est le 1^{er} du Tarn à obtenir cette reconnaissance et le 3^{ème} d'Occitanie**
2. **Les 20 ans de la baignade de Trébas-plage en 2017!**
3. **Un site web en préparation; sortie fin janvier 2018: www.valleedutarn-tourisme.com**
4. **Une vidéo de Tarn Tourisme et l'Office de Tourisme réalisée par des blogueurs influenceurs cet été met en lumière le site d'Ambialet, la rivière Tarn et le canoë (Trébas): + 350 000 vues sur Facebook**
5. **Postez vos photos [#valleedutarn](https://www.facebook.com/valleedutarn)**

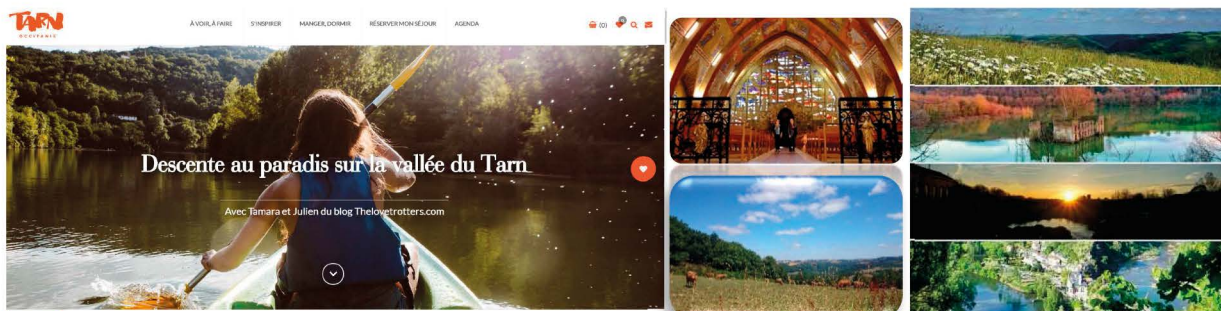
MEMO

Les éditions touristiques de l'année, utiles à tous !



12 fiches randos à se procurer : à l'Office de Tourisme en été ou dans les commerces locaux (demander les points de vente)

La rivière Tarn est une véritable colonne vertébrale qui en fait une destination « Vallée du Tarn » de plus en plus attractive entre Millau et Albi, prolongement des célèbres Gorges du Tarn. Ne soyez pas étonnés d'entendre l'été un touriste dire qu'il est bien chez nous, dans les Gorges du Tarn ! La confusion, peu importante, témoigne d'une certaine logique de destination et d'une continuité de paysages verdoyants, époustouflants eux aussi, même dans une moindre mesure. Il existe un cheminement naturel des Gorges du Tarn en Lozère jusqu'à **Albi** puis Moissac, sur toute la longueur de la rivière Tarn. D'ailleurs, savez-vous sa longueur ? 381 km. Savez-vous quels animaux recolonisent la rivière depuis 2008 ? La loutre et le castor !



Notre destination est constituée de plusieurs territoires apportant chacun une richesse et une réelle complémentarité, tant rapport aux paysages qu'aux activités pratiquées : Monts d'Alban et Ségala pour la randonnée et la silhouette des puechs toujours inspirante, les visites à la ferme, églises ou la Vallée avec le site remarquable d'Ambialet et la station verte de Trébas où on pratique baignade et canoë. Notre situation au cœur de nombreux sites touristiques importants tels que La Cité Episcopale d'Albi, Cordes-sur-Ciel, Toulouse ou encore Millau est un atout primordial.

#SeRessourcer #Respirer #Expérience #Nature #Repos #Balade #Découverte #Terroir

RAPPEL :

- **DÉCLARATION EN MAIRIE :** obligatoire pour les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes. Tout changement concernant les informations fournies doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration en Mairie.
- **TAXE DE SÉJOUR :** les hébergements touristiques doivent percevoir la taxe de séjour. C'est le touriste qui la paie. Elle est par la suite perçue par les Communautés de Communes et reversée au budget de l'Office de Tourisme. La taxe sert à financer des actions de promotion (projet de site web, salons...) ou de développement (création d'activités, animations...).



OFFICE DE TOURISME VALLEE DU TARN & MONTS DE L'ALBIGEOIS

Services administratif et communication, Mairie 81430 Ambialet

05 63 55 79 87 accueil.tourisme@valleedutarn.fr

www.valleedutarn-tourisme.com (2018)

Le CIS Alban relève du Groupement Nord

Chef de groupement :

Commandant Sylvain ESLAN

Tél : 05 63 38 86 18



Les effectifs du centre

- 2 officiers : 1 capitaine, 1 lieutenant
- 9 sous-officiers : 2 adjudants-chef, 1 adjudant, 4 sergents-chef, 3 sergents
- 17 caporaux et sapeurs
- 1 médecin, 1 infirmier

Interventions sur les communes du secteur

2017 *	AVP	FEUX	OP.DIV	RT	SAP	Total
Alban	2	0	1	0	42	45
Ambialet	2	3	2	0	9	16
Curvalle	3	0	0	2	9	14
Le Fraysse	1	2	2	0	16	21
Fraissines	0	0	0	0	0	0
Massals	0	1	0	0	0	1
Miolles	4	0	0	0	5	9
Montroc	1	0	0	0	5	6
Paulinet	0	1	0	0	17	18
Rayssac	0	0	0	0	7	7
Saint-André	0	1	0	0	1	2
Teillet	2	0	0	0	11	13
Trébas	0	3	1	0	19	23

AVP : Accident Voie Publique ; OP. DIV : Opérations Diverses ;
RT : Risques Technologiques ; SAP : Secours à Personnes .

* Statistiques du 1^{er} janvier au 31 octobre 2017

Les principaux moyens opérationnels



1 véhicule de secours et d'assistance aux victimes



1 véhicule de secours routier



1 camion citerne feux de forêt super



1 camion citerne feux de forêt moyen



1 véhicule léger



1 fourgon pompe tonne



1 véhicule tous usages

Visites des établissements recevant du public en 2017

Alban	3	Miolles	0
Ambialet	0	Montroc	1
Curvalle	0	Paulinet	1
Le Fraysse	0	Rayssac	0
Fraissines	0	Saint-André	0
Massals	2	Teillet	0
		Trébas	1

LA VIE ASSOCIATIVE



Association des Jardiniers Amateurs des Monts d'Alban et de la Vallée du Tarn

Notre association a pour but de favoriser la rencontre et les échanges de tous ceux qui aiment (ou souhaitent) faire pousser des légumes et des fleurs pour leur consommation personnelle et pour leur plaisir. Nous choisissons de pratiquer des méthodes de culture « naturelles » qui préservent notre environnement. Nous souhaitons aussi collecter les savoir-faire traditionnels et conserver des variétés cultivées depuis longtemps ici et adaptées à notre région.

Étant donné les ennuis de santé qui ont frappé plusieurs de nos membres, dont notre président, hospitalisé depuis neuf mois, nous avons été moins présents cette année au jardin partagé et notre calendrier d'activités s'en est trouvé perturbé. Pourtant nous avons récolté nos graines et préparé un carré de terrain destiné aux activités de l'école primaire. Grâce à de nouveaux volontaires nous espérons que notre association va retrouver son dynamisme. D'ores et déjà une réorganisation raisonnée de l'espace a été décidée et plusieurs propositions ont été faites.

Une mise en valeur du jardin a été réalisée par Céline Costes et ses enfants sur le thème des insectes, avec de jolies pancartes qui jalonnent le parcours. Nous les en remercions ainsi que la Médiathèque de Trébas, qui cette année encore, nous a ouvert ses portes pour la traditionnelle commande commune de graines.

En 2018, nous allons continuer à organiser les bourses d'échanges de plantes et de graines, les pique-niques conviviaux au bord du Tarn, la soirée châtaignes, les visites de jardins, des essais de cultures et la commande de graines en commun.

Nous serons heureux d'accueillir les curieux et tous ceux qui souhaitent nous rejoindre pour jardiner dans la joie et la bonne humeur : nous nous retrouvons le dimanche matin en juillet et août, et le vendredi après-midi durant le reste de l'année quand le temps le permet.

Pour avoir les dernières informations, vous pouvez joindre Irène, notre secrétaire au 05.63.55.93.53, ou nous retrouver sur notre site <http://ajamavat.free.fr/>

Le bureau de l'association,



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES DE TRÉBAS ET VILLENEUVE SUR TARN

Notre association a pour but d'apporter une aide financière et matérielle aux projets éducatifs menés par l'équipe enseignante de nos écoles de Trébas et Villeneuve-sur-Tarn.



Les ressources de l'APE proviennent essentiellement du bénéfice du loto des écoles, qui a lieu chaque année le dernier samedi du mois de novembre, mais aussi du concours de belote organisé en avril, et pour l'année scolaire 2016-2017, de la vente de sacs « shopping » dessinés par les enfants qui ont remporté un franc succès.

Tout au long de l'année écoulée, l'APE a apporté son aide aux écoles pour divers projets et activités, dont l'achat de calculatrices offertes aux élèves entrant au collège, le goûter de Noël, une participation pour l'achat des « cadeaux du Père Noël », l'après-midi Carnaval avec un joli spectacle offert par la Maison de Retraite Belcantou que nous remercions, sans oublier la participation à la sortie scolaire qui a permis aux élèves des cycles 2 et 3 de partir à la découverte du centre-ville de Toulouse et de

visiter Cité de l'Espace, Musée Aéroscopia, Muséum d'Histoire Naturelle...

Cette année, un vent de « renouveau » a soufflé sur notre association, à commencer par les membres du bureau avec à sa tête Caroline Serralta et Benoît Van Gaver, co-présidents, qui ont succédé avec brio à Malory Castaing et Emilie Demarco.

L'année scolaire 2017-2018, déjà bien entamée, est placée sous le signe des arts du cirque: un stage d'une semaine encadré par un intervenant attend nos chères têtes blondes, avec à la clé le spectacle du cirque Medrano au mois de mai.

En cette période de vœux, nous en profitons pour renouveler nos remerciements aux participants aux diverses manifestations que nous organisons, aux artisans et commerçants locaux qui répondent présents lors de nos sollicitations, mais également aux parents d'élèves, sans qui notre association ne pourrait fonctionner !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2018.

Et surtout, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Aide, idées et conseils sont les bienvenus...

Le bureau de l'association,



Le marché de Trébas, une histoire locale.

Le marché de Trébas, ce sont les agriculteurs qui mènent les bêtes aux champs sous la brume matinale. Ce sont les producteurs qui, la veille à la fraîche, vont cueillir les légumes de saison gorgés de soleil, de couleurs et de parfums. Ce sont les artisans qui préparent leurs couleurs pour les appliquer sur un bijou, une poterie...

Le marché de Trébas, débute le dimanche matin, lorsque les producteurs remontent la vallée et croisent les brumes ondulantes au-dessus du Tarn ou lorsque, descendant des plateaux, ils contemplent les coteaux colorés.

Ils arrivent, saluent leurs amis producteurs et artisans. Ils installent leurs stands dans la joie et la bonne humeur, prêts à accueillir les clients...

Le marché de Trébas, ce sont les premiers clients habitués qui viennent retrouver les produits de qualité qu'ils apprécient et qu'ils savent toujours au rendez-vous chaque été de début juillet à fin août, sur la jolie place jouxtant le Tarn à Trébas.

Le marché de Trébas vit grâce aux habitants du village qui viennent garnir leurs paniers, prendre des nouvelles des producteurs et de leurs amis. Grâce aux habitants des villages alentours qui viennent profiter de l'ambiance estivale exceptionnelle qui règne dans le village. Grâce aux touristes nombreux, curieux, attirés par cette magnifique vallée et le bouche à oreille, venant découvrir les produits locaux et se ressourcer dans le calme de notre campagne.

Le marché de Trébas c'est aussi les marchés gourmands deux à trois soirs entre mi-juillet et mi-août sur la place du village. Les producteurs y proposent un choix de plats salés ou sucrés variés réalisés avec leurs produits. Dans une ambiance estivale, chaleureuse et conviviale les adultes débattent, les enfants virevoltent et la pétanque du soir se prépare.

Le marché de Trébas est composé d'un ensemble de producteurs locaux associés, convaincus et portant haut et fort leurs produits de qualité, le fruit de leur travail qui est passé au travers des intempéries et des jeux chaotiques du temps. D'un bouquet d'artisans qui réalisent des prouesses de leurs mains, mettant leur créativité au service des autres.

Le marché de Trébas reste le fruit d'un lien indissociable entre les producteurs, artisans locaux, les clients locaux ou touristiques et la mairie dont la confiance est renouvelée chaque année.

Quand vous venez au marché de Trébas vous œuvrez pour préserver la vie paysanne et l'artisanat local, vous participez à la vie du village, vous nous redonnez du courage et de l'énergie pour redémarrer la semaine et vous participez à mettre du sens dans un monde qui se veut trop grand et trop ambitieux. Restons local et œuvrons autour de nous !!!

Sandrine MIOT, Maraîchère



CLUB ARC EN CIEL, GÉNÉRATION MOUVEMENT

Les aînés du club Arc en Ciel Générations Mouvement de Trébas souhaitent la bienvenue à tous ceux qui viendront nous rejoindre pour partager nos moments de joie, d'amitié et de jeux (belote, scrabble, rumikub, rami, etc...), ainsi qu'un petit goûter.

Poussez la porte du club, ouvert tous les jeudis à 14h et les mardis de novembre à fin mars.

Chaque année, nous effectuons un ou deux voyages de plusieurs jours, ainsi que des sorties d'une journée.

Pour notre grand voyage de 2017, en juin, nous nous sommes envolés vers le Portugal. De Lisbonne à Porto, en passant par Fatima, une semaine formidable !

En septembre, nous voilà partis en Ardèche.

Début novembre, un après-midi au cabaret et début décembre le week-end en Espagne.

En 2018, un voyage en Hollande et ses tulipes... d'autres sorties sont aussi à prévoir.

Le loto avec Belcantou sera cette année le samedi 10 mars 2018 à 20h30 à la salle des fêtes de Trébas.

On ne s'ennuie pas au club Arc en Ciel, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Nous vous souhaitons une Bonne et Heureuse Année 2018

Contact : Madame Rouquette au 05.63.55.90.30

Yvonne Rouquette



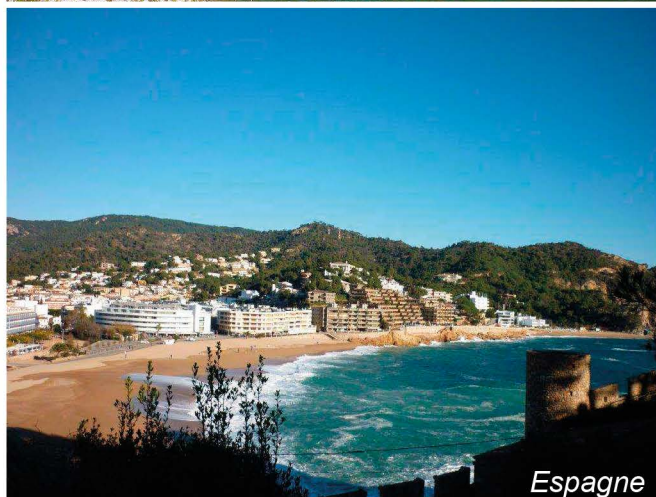
Portugal : Fatima



Ardèche : Pont d'Arc



Portugal



Espagne

COMITÉ DES FÊTES

Lors de notre assemblée générale 2017, le président de l'année précédente n'ayant pas souhaité se représenter, Gilbert Gavalda a été de nouveau élu à cette fonction.

Au cours de l'année, notre petite équipe, renouvelée et motivée, a une nouvelle fois répondu présent pour ses deux rendez-vous désormais incontournables que sont la Saint-Blaise et les deux premiers jours de la fête d'été.

La première a eu lieu le 4 février et a réuni 220 personnes autour de notre célèbre gratounade.

Lors de la seconde, nous nous sommes chargés de l'animation les 4 et 5 août.



Les tickets pour le repas du samedi soir ont cette fois été mis en vente le dimanche précédent, au marché, sur le stand de Florence Clerfeuille, mais également au cours de la semaine suivante à l'épicerie. Ce système a permis de satisfaire le plus grand nombre. Il est toutefois à noter que

dès le samedi midi, tous les tickets disponibles avaient été vendus. Si vous avez fait partie des retardataires qui n'ont pas pu en acheter, vous savez donc ce qui vous reste à faire l'année prochaine !

Ce système de prévente ayant fait ses preuves, il sera en tout cas renouvelé en 2018.

La prochaine Saint-Blaise aura lieu le 3 février. L'animation de la soirée sera à nouveau assurée par Pyramidal.

À noter également que les aubades du samedi matin ont bien eu lieu cette année, pour votre plus grand plaisir : vous aviez été nombreux à regretter la décision de les supprimer ; nous avons donc finalement choisi de les maintenir.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le vendredi 26 janvier 2018, à 20 h 45, dans l'ancienne bibliothèque. Toutes les personnes prêtes à s'engager à nos côtés sont les bienvenues ☺

Très bonne année 2018 à tous !

Pour tout contact ou renseignement, appelez Gilbert Gavalda, le Président, au 06 77 67 48 59, ou envoyez-nous un e-mail à cdf.trebas@gmail.com

Le bureau de l'association,



COURSE CYCLISTE

Trébas accueille le tour du Tarn cadets cycliste pour la 12^{ième} année consécutive. L'épreuve 2018 aura lieu le dimanche 1^{er} Avril . Le contre-la-montre du matin sera lancé aux Avalats, l'après-midi l'étape en ligne depuis St Juéry sillonnera la vallée du Tarn et ses plateaux pour une arrivée dans le village de Trébas. L'organisation de cette course est assurée par le Saint Juéry Olympique Cyclisme et la dynamique équipe de bénévoles de Trébas.

Une deuxième compétition cycliste devrait être organisée sur le site de Trébas, il s'agit du championnat d'Occitanie des écoles de vélos qui devrait se dérouler le dimanche 10 Juin 2018. Cette deuxième épreuve très importante qui regroupe 250 concurrents venus de toute l'Occitanie reste à confirmer.

Que de spectacles sportifs en perspective pour 2018 !!!

Christian Revellat



MJC TRÉBAS CURVALLE

La vie dans un village ou à la campagne pourrait être peu enviable pour certains, car nous semblons éloignés des activités de loisirs, de relations sociales et de temps culturels qui se trouvent d'ordinaire en ville. Or, ici à Trébas, il n'en est rien, car les associations y sont les bienvenues et que chacun, qu'il soit enfant, ado ou adulte, peut y trouver de quoi s'épanouir, y rencontrer d'autres personnes, réaliser des choses et se cultiver.

C'est ainsi que depuis 1979 (39 ans !), la MJC de Trébas-Curvalle offre un éventail d'activités épanouissantes, éducatives, culturelles, de plus en plus large... Jugez par vous-même :

Du judo pour enfants le samedi après-midi, du tir à l'arc le mardi soir, du tennis de table le vendredi soir pour tous, de la gym pour adultes le lundi soir et le vendredi matin, des ateliers de pratiques artistiques adultes les samedis, et des mini-stages, des sorties vélo adulte, des échecs, des randonnées, des visites-conférences, des sorties week-end, et ... le club de spéléo! Cette année pour la première fois, sorti de « Sous terre » (entraînement obligatoire en escalade, et à nous l'exploration du monde souterrain!)

En 2017, le 8ème Printemps de la Vallée organisé par les associations partenaires, a permis de voir le film formidable « Le potager de mon grand-père » puis un spectacle original sous le dôme géodésique des z'Omni, grâce au concours de la Médiathèque Val 81, et tout le long de la saison s'est réalisée une construction collective de four à pain (grâce aux bénévoles d'Alternatrébas) sur la base de loisirs de Trébas, avec la participation active des élèves du RPI Curvalle /Trébas.

La MJC de Trébas est aussi co-organisatrice avec les MJC des Monts d'Alban et la MJC de Teillet, des rencontres et des ateliers gratuits de chant choral « Chantons dans les Monts », qui se déroulent désormais à Teillet et dont la prochaine édition, notez bien ce rendez-vous! se réalisera le samedi 7 avril 2018: des ateliers gratuits de chant avec d'excellents intervenants ; tout amateur aura l'opportunité et le plaisir de découvrir un autre répertoire et faire une expérience différente de sa voix, puis le soir le grand concert dans l'église, avec cette année un chœur de tango argentin « Tangonella »(petit prix d'entrée assuré).

La fête de la MJC Trébas-Curvalle a clôturé l'année des clubs avec le groupe musical JP&co !

Mais, voyez la suite, la MJC Trébas/Curvalle prend peu de vacances d'été !

Puisque c'est un stage de judo d'une semaine qui est organisé pour les enfants dans le cadre champêtre de Trébas par nos bénévoles et notre professeur de judo.



Ensuite, le grand rendez-vous culturel et musical de l'été : Musique en Vallée du Tarn, c'est-à-dire une programmation de concerts de musique de chambre dans nos églises, répartis sur Trébas mais aussi à Saint-André, à Villeneuve/Tarn et à la Condomine: avec une qualité sans faille des musiciens, avec un prix d'entrée largement inférieur aux prix d'entrée des grandes scènes de musique, pour faire que la musique soit accessible à tous ici dans nos communes.

Et aussi, autre moment qui enthousiasme les amateurs: des visites guidées de notre patrimoine grâce à notre chère conférencière qui nous fait voyager dans le passé et le présent, et nous fait découvrir des trésors tout près de chez nous.

Enfin...un vide-grenier très animé, organisé en partenariat avec le Club de Foot de Trébas le 3ème dimanche d'août.



A peine avons-nous soufflé que l'année a repris très vite avec les clubs d'activités! Et la première sortie de septembre dans le Caroux, randonnées et visites au programme.

La réussite de nos projets, de nos programmes et de nos rencontres est le fruit d'un travail associatif déterminé, amis et bénévoles donnent de ce temps nécessaire.

De nouvelles énergies (et de plus jeunes aussi!) ne doivent pas hésiter à nous rejoindre pour continuer ensemble dans les valeurs portées par notre association « maison des jeunes et de la culture »: épanouissement personnel, partage et entraide, solidarité, bien vivre ensemble et respect de tous!

Bonne et heureuse année 2018 !

Yves Le Poëc

TOURNOI D'ÉCHECS LE 20 MAI 2017



Le 20 mai 2017 s'est déroulé à la salle polyvalente le championnat jeune individuel départemental d'Échecs organisé par les clubs d'Alban et de Trébas. La participation a été de 36 jeunes répartis sur 6 clubs.

Norbert Drougard



PÉTANQUE

*« La Pétanque est un sport, une activité de plein air,
une école de fair play, de détente et de loisir. »*

BILAN SPORTIF 2017

En catégorie sénior :

- 4ème place au championnat par équipe des clubs de 3ème division.
- Trois équipes qualifiées aux phases finales du championnat du Tarn.

En catégorie féminine :

- La pétanque n'est pas réservée qu'aux messieurs et la saison dernière nos représentantes ont remporté la 3ème place au championnat par équipe des clubs de 2ème division.

En catégorie benjamin et minime:

- Vice-champions du Tarn en doublettes.

En catégorie cadet :

- Champions du Tarn en doublettes.
- Finalistes du concours A au National d'Albi.
- Une cadette qui a atteint le niveau Zone en détection Nationale.

Comme tous ces joueurs et tous ces jeunes vous pouvez véhiculer l'image de TREBAS à l'intérieur et à l'extérieur du département, et faire honneur à notre club.

De plus, notre club avec son label école de pétanque , collabore avec l'école primaire de Villeneuve sur Tarn, en proposant l'activité pétanque aux enfants, dans le cadre des Nouvelles Activités Péri-scolaires.

« Chacun tire son plaisir de l'instrument dont il joue le mieux »

CALENDRIER SAISON 2018

- National Jeunes d'Hiver : DIMANCHE 25 FEVRIER
- Rencontre avec le club de Coupiac au printemps
- Officiel en Doublettes Mixtes : DIMANCHE 24 JUIN.
- Entraînements les mercredis à 14 h.
- En période hivernale : BOULODROME COUVERT. (contact : 07 80 01 31 81).
- En Juillet et en Août : Concours en doublettes ouvert à tous : les MERCREDIS à 21h.

Informations et contact sur notre site : pétanque trébas 81

Tél. 06 88 27 52 98.

Francis Vernhes



*Les champions du Tarn
doublette cadet*



L'équipe féminine



L'équipe sénior

TRÉBAS CULTURE ET LOISIRS

Deuxième année d'existence pour l'association Trébas Culture Loisirs, qui a le vent en poupe !

Le printemps 2017 a été l'occasion d'une journée d'échanges de graines et de plants, qui ont fait le bonheur des jardinières et jardiniers des alentours.

Des bénévoles ont ensuite participé à l'embellissement du village par des plantations de fleurs et d'arbustes, en particulier sur la placette derrière l'église. Ces deux expériences seront renouvelées bien sûr.

En collaboration avec la municipalité, l'association a organisé des expositions d'artistes dans la salle du conseil de la mairie :

- En juillet : Clémence CARUANA et François GRAND-CLEMENT
- En août : Claude POLIDORI-ALBANESE et Malcolm HUNNISETT
- En septembre : Lyne LOMMAERT et Antonio MUNOZ



Et toujours en été... De nombreux artistes ont répondu présents à l'appel de Gilles LESCOULES pour venir égayer de leurs œuvres les rues entre les deux porches (un dimanche en juillet, un autre en août). Deux belles journées placées sous le signe de l'art et du partage... merci à l'ami Gilles !

La troisième édition du Marché de Noël, les 16 et 17 décembre, a accueilli 25 exposants et leurs produits artisanaux de qualité, à portée de toutes les bourses, pour le plaisir des yeux et l'opportunité des petits cadeaux de dernière minute... la tombola a remporté un grand succès !

L'équipe de l'association souhaite à tous une heureuse année 2018.

Elle est ouverte à toute proposition d'animation ou d'activité sympathique.

Courriel : trebascl@outlook.fr

Le bureau de l'association,





TRÉBAS FOOTBALL CLUB

Depuis l'assemblée générale de juin, beaucoup de travail a été accompli au sein du club. De nombreux dirigeants ont rejoint l'association, à commencer par Christel Panis qui a repris le secrétariat, suite à la démission d'Adeline Cazalens. Stéphane Masciaux succède à Sylvain Malaval au poste de trésorier, Thierry Fileti, ancien dirigeant professionnel spécialisé à l'entraînement des gardiens de but seconde Alain Thibaut, coach principal. D'autres bénévoles ont intégré le club à des fonctions diverses que demande l'activité constante d'un club de football.

Une équipe réserve a vu le jour sous la responsabilité d'Anthony Revellat qui a du recruter de nouveaux joueurs, jeunes et moins jeunes composant cette nouvelle équipe. A ce jour l'effectif est de 38 joueurs et 15 dirigeants. L'objectif de cette saison est clair, la montée de notre équipe fanion à une division supérieure est devenue une obsession qui se concrétise de match en match grâce au travail assidu des entraînements et de leurs joueurs.

A la fin des matchs aller l'équipe 1 compte 8 points d'avance sur le 2ième et se trouve toujours en course pour la coupe du Tarn avec le prochain tour dimanche 7 Janvier à Trébas contre Pays d'Agout à 15h.

Le parcours de l'équipe 2 est moins florissant, se trouvant en fin de tableau. L'équilibre de ce nouveau groupe bien sympa est difficile à trouver mais il ne faut pas démeriter, cela va venir.

L'année 2018 va voir la réalisation de nouveaux vestiaires plus fonctionnels pour le club grâce à l'investissement de la commune de Trébas qui soutient durablement ses associations.

Le Trébas Football Club vous souhaite de jolies fêtes de fin d'année en vous donnant rendez-vous autour du stade Pierre Henri Andrieu pour soutenir les équipes de football de votre village.

Christian Revellat



TRÉBAS FC1



TRÉBAS FC2

NOTE :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A CONSERVER

Numéros de téléphones utiles

Mairie de Trébas

05 63 55 85 47

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le jeudi de 13h30 à 17h

Site : <http://www.mairie-trebaslesbains.fr/>

Mail : trebaslesbains@orange.fr

Agence Postale Communale

05 63 55 88 44

Ouverture le matin du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Bibliothèque

05 63 60 89 10

Ouverture le mardi et vendredi de 16h à 18h bibliotrebas@gmx.fr
et le samedi de 10h à 12h

Déchetterie (Téléphone de la mairie)

05 63 55 85 47

Ouverture le lundi de 14h30 à 17h30

le mercredi de 9h45 à 11h45 et le samedi de 10h à 12h

Assistante Sociale, Éliane ARGER

05 63 80 22 30

Le 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h30 avec ou sans RDV

Relais Emploi Formation, Christine Polo

05 63 56 55 88

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 14h à 16h30 avec ou sans RDV

École de Trébas

05 63 55 94 31

École de Villeneuve

05 63 55 87 87

Maison de Retraite Belcantou

05 63 55 84 09

A.D.M.R. Alban (Association à Domicile en Milieu Rural)

05 63 79 52 12

Syndicat d'Initiative

05 63 55 88 92

Préfecture du Tarn à Albi

05 63 45 61 61

NOUVEAU

Trésor Public à Albi

05 63 49 59 00

Enedis Dépannage

08 10 33 30 81

Syndicat d'Alimentation en Eau Potable à Valence

05 63 53 49 02

S.P.A. à Le Garric

05 63 36 51 92

Gendarmerie de Valence d'Albigeois ...

05 63 56 48 10

Accueil du public le lundi de 8h à 12h, mercredi et jeudi 14h et 18h

NUMÉROS D'URGENCE :

SAMU 15

POLICE 17

POMPIERS 18

N° d'urgence européen 112